

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00

6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c

Insertion subséquente (la ligne).....5c

Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 2 NOVEMBRE 1900

La lutte dans St-Hyacinthe

Engagée au dernier moment, la lutte dans St-Hyacinthe n'est pas sans présenter quelque intérêt. Cet intérêt ne réside certainement pas dans les probabilités d'une victoire pour les conservateurs; le sort du Dr Cartier est décidé et il le connaissait bien avant d'accepter la candidature. Cette opposition inutile n'est remarquable que par l'esprit dans lequel on l'a faite et tout l'intérêt consiste à savoir si les conservateurs atteindront leur but qui est de neutraliser par là, l'effet que produit la parole de M. Bernier dans les comtés circonvoisins.

C'est surtout pour M. Taillon que le docteur s'est offert en victime. Cette noble action aura-t-elle son digne couronnement? il est tout probable que non, car quand même M. Bernier ne pourrait pas aller dans Bagot, l'ancien premier-ministre éphémère n'y jouit pas d'une assez grande popularité pour supplanter le vaillant M. Marcile.

L'idée de retenir M. Bernier dans son comté, ne saurait être comme l'ont cru les conservateurs un gage assuré de leur victoire dans Bagot, Richelieu et Nicolet. Cette opposition ne causera qu'un peu plus de fatigue à l'Honorable Ministre de l'Intérieur. Elle ne pourra l'empêcher d'aller rencontrer M. Taillon pour le ramener à la vérité quand il s'en écarte. Il trouve même le moyen d'aller dans Nicolet, Richmond & Wolfe, Richelieu, et dans beaucoup d'autres comtés pour prêter main-forte à nos amis; ce qui déconcerte les adversaires.

L'Hon. M. Bernier ne craint pas la fatigue ni surtout le résultat du 7 novembre dans St-Hyacinthe, où tous les libéraux et même nombre d'anciens conservateurs se sont chargés de le remplacer pour lui laisser le plus de latitude possible. Ils travaillent dur et ils font une bonne garde, les fidèles de ce comté, et puisque M. Cartier s'est offert en victime, ils sont décidés à l'immoler aussi dignement que le mérite pareil dévouement. Le coup de grâce qu'ils lui accorderont avec tant d'obligance, mercredi prochain, va le délivrer à jamais des nombreux soucis qu'occasionne la vie politique.

Tenez-vous bien, M. Taillon, le vent de la prospérité souffle fort dans Bagot; vous n'y êtes pas profondément enraciné et vous ne pesez pas beaucoup.

"Pauvre homme! arriver si tard et repartir si tôt!"

Reprenez votre candidature, et rendez-moi mes pilules!!!

M. Bernier est médecin lui aussi à ses heures; pour guérir la manie d'être député, il n'est pas battu.

Vous nous en parlerez, hein, M. Cartier?

LA PRESSE et les journaux tory

Certains journaux tory blâment la *Presse* de l'attitude qu'elle a prise ces jours derniers, à l'égard de Sir W. Laurier. On lui reproche d'avoir de l'admiration pour ce grand Canadien-Français.

Dans un pays comme le nôtre, où il y a deux races constituantes, n'est-il pas tout naturel que les individus de l'une d'elles aient à se glorifier de voir un des leurs au premier poste du pays? Ceci est vrai surtout des Canadiens-Français; pour qu'un des nôtres puissent atteindre à un si grand honneur, il faut que les mérites qu'il s'est acquis par ses talents, ses études et ses qualités soient bien réels, car il est choisi comme chef d'un parti par des députés dont la majorité appartient à la race anglaise. Puisque nous sommes en minorité, lorsqu'un des nôtres est parvenu à s'attirer la confiance de tout un pays, n'a-t-on pas droit d'être fiers de cet enfant de notre race, conservateurs comme libéraux? Il aurait fallu être rouge fanatique pour ne pas reconnaître dans Sir Georges-Etienne Cartier un homme qui a fait honneur à notre race; de même pour ne pas voir dans Sir Wilfrid Laurier un grand homme, il faut être archi-castor.

On dit que si la *Presse* avait des éloges à faire au premier-ministre, elle aurait bien pu choisir un moment autre que celui-ci; mais, c'est quand un homme est attaqué qu'on doit le défendre. Les torys craignent que l'électorat ne soit influencé par ces écrits qu'ils ne peuvent qualifier d'injustes. Puisque ces journaux ont tant à cœur de ne voir aucune pression s'exercer sur les électeurs, quand M. Laurier a été attaqué sur un champ qui quittait le terrain de la politique, pourquoi n'ont-ils pas protesté comme ils le font aujourd'hui?

La *Presse* s'est chargée de cette noble mission: elle a détruit éloquentement cette influence néfaste par les quelques articles qu'elle a publiés récemment. Tous ses lecteurs qui n'ont pas les yeux bouchés par le fanatisme l'approuvent de grand cœur, car il est vraiment noble pour elle d'avoir vengé l'honneur du nom Canadien-français et d'un de ses plus dignes représentants, malgré ses tendances conservatrices.

Dernier appel

Le prochain numéro de LA TRIBUNE, fera connaître au public les noms des glorieux vainqueurs du sept novembre. C'est donc pour la dernière fois, que nous nous entretenons avec nos lecteurs avant l'élection, avant le grand jour qui verra la fin de la bataille devant décider du sort du gouvernement et de nos amis. Nous avons confiance, pour de multiples raisons, que le résultat de la lutte nous sera favorable. Nous sommes trop patriotes, nous avons pour chef un homme si grand, qui fait tant l'admiration de toutes les intelligences supérieures, que nous ne pouvons entretenir aucun doute qu'on le maintiendra à la tête du gouvernement pour l'honneur et l'intérêt du pays.

Toutefois, pour atteindre ce noble

but, il faut faire appel à l'électorat qui ne sait pas toujours comprendre ses meilleurs avantages. Attiré quelques fois par de vieilles attaches de parti ou par le miroitement de promesses, il se laissera tromper parfois si un bon conseiller n'arrive au temps opportun pour le guider dans la bonne voie. Nous faisons donc un *suprême et dernier appel* aux amis de la cause libérale et les exhortons à travailler ferme pour les divers candidats qui donneront la majorité *au plus grand des Canadiens*.

Ainsi donc, donnons dans Saint-Hyacinthe une si bonne leçon au candidat conservateur que de sa vie lui et son parti ne songeront plus à nous créer d'ennuis. Soyons unis pour être forts, oublions les querelles personnelles, et donnons au plus digne représentant de notre district une majorité avec laquelle devra compter le gouvernement; en un mot, affirmons-nous. Autant le premier ministre est digne du soutien de ses compatriotes en particulier, autant le Ministre de l'Intérieur a droit à l'appui de ses électeurs dont il a sans cesse depuis 18 ans servi les intérêts, et qui n'est qu'au début d'une carrière toute pleine de magnifiques promesses. Nous n'entretenons aucun doute sur l'esprit patriotique des électeurs d'Yamaska, de Richelieu et d'Arthabaska. Ces comtés et ceux de toute la région avoisinante soutiendront certainement le gouvernement.

Allons dans Bagot maintenant où l'ennemi a dressé ses batteries. On fait une guerre de corsaire à notre ami Marcile, à ce brave père de 12 enfants, à ce cœur vaillant et fort. Pas un coin de ce beau comté qui n'ait été fureté et souillé des traces du torysme. Partout s'étale dans le comté, la malsaine littérature bleu-orange, pour corrompre et faire l'achat des consciences. Malgré cette plaie, nous avons confiance en l'esprit de droiture des électeurs de Bagot, et nous sommes convaincu que personne ne se laissera tromper.

Redoublons de zèle d'ici au 7 novembre. Assurons la victoire à celui qui depuis deux ans a su faire honneur à son mandat, en s'occupant sans cesse des intérêts de ses électeurs, et cela au détriment de sa santé, de ses affaires et de son repos.

Electeurs de Bagot, ayez de la reconnaissance pour les services rendus. Faites-vous un devoir d'écrire un des vôtres, celui qui a grandi au milieu de vous, qui connaît les besoins de son comté et qui sera l'homme à promouvoir vos intérêts.

Envoyez en chambre un partisan du gouvernement qui a été une des causes de votre présente prospérité, de la paix qui règne au pays et qui conduira le beau Canada à ses glorieuses destinées.

X X X

Un journal qui progresse

Le *Monde Illustré* sons l'impulsion de sa nouvelle direction s'améliore constamment. Il réunit maintenant les meilleurs écrivains et dessinateurs de notre race et publie un beau supplément musical tous les quinze jours. Son numéro de Noël, en couleurs, sera dit-on insurpassable; celui de la Toussaint qui vient de paraître est splendide.

Bureaux, 42, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Belles assemblées de St-Marcel et de St-Hugues

Nous recevons les meilleures nouvelles des assemblées contradictoires de Bagot. Dans chaque paroisse des foules enthousiastes ont écouté, dans un silence admirateur, les orateurs de dimanche.

Nos amis ont eu des avantages signalés, à St-Hugues, surtout. M. McDonald, toujours felleux, et ne sachant jamais reconnaître les mérites d'un adversaire, s'était plu à jeter du discrédit sur le candidat Marcile. Mal lui en prit, car M. D. A. Lafortune, dont la réputation oratoire n'est plus à faire, relevant le gant si maladroitement jeté par le directeur du *Journal*, rappela aux électeurs la belle victoire de 98. Il dit: Cette si belle assemblée, paisible, respectable, n'est-elle pas présidée par un homme dont la valeur et le mérite sont bien supérieurs à tout ce que peut produire M. McDonald? Et pourtant, si j'ai bonne mémoire, le distingué M. L. T. Brodeur a bel et bien été mis de côté, il y a deux ans seulement, pour permettre à un homme d'au moins égale valeur, d'être élu à sa place.

Cette virulente apostrophe amena les rieurs du côté de l'orateur, et l'insulteur s'en fut cacher sa honte au sein de la foule.

A mesure que la campagne se poursuit, la voix du candidat libéral prend de l'ampleur et la conviction paraît évidente sur les figures de ceux qui ont l'avantage d'entendre les discours raisonnés de M. Marcile.

C'est en vain que M. Chycoine chercha à gagner l'opinion publique en faveur de M. Taillon. Les arguments bleus ne prennent plus dans Bagot, et partout on se prépare à donner le coup de grâce aux derniers rayons d'espoir des conservateurs.

Nous félicitons les électeurs de ces bonnes dispositions et nous les encourageons à ne plus retourner au joug qui trop longtemps pesa sur les épaules de tous les contribuables.

Bagot, comme le reste du pays, veut un gouvernement de progrès et d'affaires.

X X X

DANS ROUVILLE

Comme à St-Hyacinthe, dans Rouville, l'opposition n'a été déclarée qu'au dernier moment. La personne qu'on a choisie pour retenir M. Brodeur dans son comté est un certain M. David, de Montréal. Hier après-midi, une assemblée contradictoire, tenue à St-Hilaire, a fait voir clairement que c'était bien là le but de cette opposition.

Le premier orateur a été M. le docteur Choquette, qui a résumé en une courte allocution les principaux actes du gouvernement Laurier; il a démontré aux électeurs que le pays serait bien ingrat s'il allait remplacer les libéraux par les conservateurs.

M. Poulin, le candidat qui perdit son dépôt dans Iberville, vint ensuite; il n'a parlé que quelques minutes, juste assez pour dire un petit mensonge.

M. Brodeur lui succéda; il lui fit d'abord rétracter ce qu'il venait d'avancer, puis il montra qu'avaient été les instigateurs de cette lutte inutile, de ces personnes qui vou-

laient se venger d'avoir perdu leur dépôt, MM. J. A. Fournier et M. Poulin. L'orateur a ensuite lu à l'assemblée un document prouvant la fausseté d'une insinuation de M. Fournier, qui a cru, après l'avoir interrompu à plusieurs reprises, qu'il valait mieux pour lui se retirer. Après avoir énuméré quelques uns des services qu'il a rendus à son comté, M. Brodeur laisse la parole à son adversaire.

M. David a fait un discours rempli de mots harmonieux mais dans lequel il n'y a aucun grief contre le gouvernement. Cet inconnu perdra son dépôt, mais au moins il aura le mérite de le perdre poliment, non pas comme l'aurait fait M. Fournier, un de ses lieutenants.

L'assemblée, composée d'au moins 1,500 personnes, s'est dispersée en criant des hurrahs pour M. Brodeur et pour M. Laurier.

Une intéressante brochure

On vient de nous faire parvenir un livre très bien fait dans lequel on traite de l'importance de la prochaine élection et de l'avenir du pays.

Nous engageons tous ceux qui ont à cœur les véritables intérêts du pays, de le lire et relire en famille. Tous y trouveront des renseignements précieux. Le jeu des pires ennemis de notre race y est mis à découvert par une plume patriotique; à côté du poison, on y indique comment en guérir les maux et les prévenir dans bien des cas.

Nous ferons connaître quelques uns des vilennies mises à nu en donnant comme exemple le chapitre intitulé: "Le clergé, les Canadiens Français sont ignorants et déloyaux."

Le *Mail and Empire*, organe reconnu des conservateurs, imprimait en novembre dernier, les honteuses remarques qui suivent:

"Il a été beaucoup parlé de l'attitude de Québec, en ces derniers temps. Québec, à l'instar de l'Irlande, a deux populations distinctes; à Québec comme en Irlande, les gens instruits et intelligents sont loyaux et anglais jusque dans la moëlle, tandis que dans les deux pays les citoyens ignorants sont sous le contrôle des prêtres et sont les ennemis de l'Empire."

Cet outrage aux Canadiens-Français et à nos concitoyens Irlandais, cette insulte au clergé catholique ne sont qu'une faible partie des diffamations de la presse tory à notre endroit. A les en croire, nous sommes une race inférieure et déloyale et on ne cesse de faire de honteux appels aux passions les plus mauvaises.

Bientôt nous ne pourrions plus arborer nos drapeaux français dans nos fêtes nationales ou religieuses et il faudra les remplacer en tout temps par le drapeau anglais.

Que pensez-vous, compatriotes, d'une telle oligarchie. Tout est prétexte contre notre race, depuis les comédies du vieux Tupper aux jongleries du cher Hugh John. Mais, lisons la brochure pour être bien renseignés.

X X X

Les statistiques accusent, pour l'Etat de New-York, une augmentation de 1,270,156 âmes dans la population. Celle-ci est maintenant de 7,268,009 âmes.

L'huile de charbon

M. Taillon, M. Monk et la plupart des candidats conservateurs continuent à essayer d'exploiter la question de l'huile de charbon contre le gouvernement Laurier.

Or, remettons sous les yeux du public des faits que nous avons déjà mis au jour.

Le gouvernement Laurier, en arrivant au pouvoir, s'est empressé de réduire la taxe sur l'huile de charbon afin d'en diminuer le prix.

A la session de 1897, les droits ont été réduits de 16 $\frac{2}{3}$ par cent. Le gouvernement Laurier a en même temps fait disparaître les restrictions imposées par le gouvernement conservateur quant à l'importation, au transport et à l'inspection.

Ainsi, l'inspection ne pouvait se faire que lorsque l'huile était en quarts. Le gouvernement Laurier en a permis l'inspection, soit que l'huile fût dans des chars réservoirs ou même dans des bateaux-réservoirs.

Il n'y avait que certains ports où l'huile de charbon pouvait être importée en chars-réservoirs. Le gouvernement Laurier a augmenté le nombre de ports où l'huile pouvait être importée et inspectée.

On ne pouvait pas, sous le régime conservateur, se servir de wagons-réservoirs ou de vaisseaux-réservoirs pour vendre l'huile à domicile. Le gouvernement Laurier a aussi enlevé cette restriction.

On sait que le transport par bateaux se fait toujours à meilleur marché que par chars, et c'est pour cela que le gouvernement actuel, dans le but de mettre l'huile à aussi bon marché que possible, a permis l'importation et le transport de l'huile dans des bateaux-réservoirs.

Les puits d'huile de pétrole appartiennent à des cultivateurs canadiens, mais les raffineries, qui avaient été protégées à outrance par le gouvernement conservateur, viennent de vendre et de se livrer entre les mains du gigantesque monopole qui s'appelle le "Standard Oil."

D'abord, en se servant de conduits dont la construction avait été autorisée par le parti conservateur en 1887, lorsqu'ils ont accordé la charte du "Dominion Oil Pipe Line Co.," le "Standard Oil" a fermé la raffinerie de Petrolia pour tout monopoliser et amener l'huile brute à la raffinerie de Sarnia.

Ils se sont ensuite concertés avec le Grand Tronc et le Pacifique pour empêcher l'importation de l'huile américaine, et à cette fin il a été convenu entre le "Standard Oil" et le Grand Tronc et le Pacifique que ces derniers chargeraient 20 cents par cents livres pour le transport de Sarnia à Montréal, et 35 cents de Niagara Falls à Montréal, quoique Niagara Falls se trouvât à 77 milles moins loin de Montréal que Sarnia.

Les compagnies indépendantes se sont alors révoltées contre cet état de choses et ils ont porté plainte devant le gouvernement, en alléguant ce *combine* qui avait été formé entre le "Standard Oil" et le Grand Tronc et le Pacifique.

Le gouvernement, afin de venir au secours de ces compagnies indépendantes, a d'abord voté une somme suffisante pour faire les frais de cette enquête. D'ordinaire ces enquêtes sont faites aux frais des parties, mais dans le cas actuel, le gouvernement, voyant qu'il s'agissait d'une question d'intérêt public, a voulu lui-même faire les frais de cette enquête.

De plus, il a permis à l'une des compagnies indépendantes de s'installer sur les bords du canal Lachine et d'y placer des réservoirs où elle pourrait décharger son huile des bateaux sans frais de transbordement.

Ces réservoirs sont maintenant à se construire sur le bassin Wellington, à Montréal, et sous peu ils seront prêts et le transport de l'huile par bateaux pourra se faire par ces compagnies indépendantes sans être obligées de passer par les exigences du *combine* des compagnies de chemins de fer et du "Standard."

Enfin, le gouvernement a annulé, le 1er mai dernier, les taux de fret exorbitants que les compagnies de chemins de fer chargeaient sur l'huile américaine.

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un gouvernement entreprend de sauvegarder les droits du peuple en annulant des taux de fret que les compagnies de chemins de fer avaient adoptés.—*La Patrie.*

Un devoir national

On lit dans *Les Debats* :

Un de nos lecteurs nous demande quel parti politique nous appuyons dans la présente lutte. Cette question nettement posée mérite une réponse et nous allons la donner le plus catégoriquement possible.

Nous sommes indépendants des partis politiques, nous ne sommes les champions d'aucun drapeau, mais nous n'hésitons pas à déclarer que nous désirons le maintien au pouvoir du gouvernement Laurier. Il est vrai que son attitude sur la guerre du Transvaal nous a déplu et les courageuses protestations de MM. Bourassa et Monet ont reçu, les lecteurs de notre journal s'en souviennent encore, notre adhésion entière, mais serait-il sage de renvoyer Laurier, coupable à nos yeux d'avoir autorisé le départ des contingents pour l'Afrique, pour le remplacer par Tupper qui a poussé le premier ministre dans cette voie et qui lui fait un crime de ne pas avoir fait plus qu'il n'a fait. Nous ne le croyons pas, et le peuple de la province de Québec pensera comme nous, nous en sommes convaincus.

Laurier est un des nôtres, sa grande personnalité, sa grande éloquence, ses manières distinguées et surtout le nom français qu'il porte nous font un devoir de lui prêter notre concours.

L'on pourrait difficilement nous convaincre que les intérêts de notre race, seraient mieux placés entre les mains de Tupper, Wallace & Cie qu'entre les siennes. Les questions purement administratives nous font ni chaud ni froid, nous laissons aux politiciens de profession le soin de les passer au crible bleu ou rouge. Mais au dessus de terre-à-terre de la politique, qui repose sur le grand principe : ôte-toi que je m'y mette, il y a, pour nous, des intérêts supérieurs que nous ne devons perdre de vue.

Depuis 1896, Sir Wilfrid prêche la concorde et l'harmonie entre les diverses provinces. Il a muselé le dogue du fanatisme ontarien, donnons-lui un nouveau coup d'épaule pour l'écraser tout-à-fait.

Suivant nous, c'est un devoir national pour nos compatriotes d'appuyer Sir Wilfrid Laurier.

L'honneur de la race, les intérêts de la province de Québec exigent impérieusement que nous donnions notre appui à nos meilleurs hommes.

La *Presse* voit la situation du même œil que nous.

C'est aussi la pensée de tous les vrais patriotes.

Le révérend M. Théophile Maréchal, curé de St-Jacques l'Achigan, est décédé samedi dernier, au presbytère de M. l'abbé Maréchal, son frère, curé de Notre-Dame de Grâce.

Le défunt était âgé de 63 ans et originaire de St-Henri.

Les funérailles ont eu lieu à St-Jacques de l'Achigan, mardi, le 30 octobre.

Grève à Valleyfield

Judi dernier au soir, la ville de Valleyfield était dans un état d'ébullition. Une émeute sérieuse a eu lieu, et les troupes qui étaient arrivées de Montréal, pour maintenir l'ordre, ont été assaillies. Le sang a coulé. Neuf soldats ont été sérieusement blessés, et l'on croit que l'un d'eux, le sergent Tuck, succombera à ses blessures. Cinq émeutiers ont reçu des coups de baïonnette dans les reins et sur les jambes.

Vers sept heures, du soir, des groupes de grévistes se réunirent au coins des rues, et discutèrent avec animation. Tous paraissaient indignés de la conduite du maire Langevin, qui a fait venir des troupes de Montréal. Il envoya, hier, au lieutenant-colonel Roy, une réquisition signée par lui-même et deux juges de paix, conformément à la loi militaire, et déclarant que la paix publique était menacée par les grévistes, qui entravaient la liberté du travail et défiliaient la police.

Cette lettre fut envoyée par le maire Lengevin, vers dix heures de l'avant midi, hier. A une heure, les soldats étaient sous les armes, à Montréal, et à deux heures, ils prenaient le train en destination de Valleyfield.

Cette nouvelle se répandit comme une trainée de poudre parmi les grévistes. Aussitôt, ils se massèrent près de la gare, et attendirent les militaires. Quelques-uns proposèrent de faire dérailler le train, mais les plus prudents et les plus modérés s'opposèrent à ce lugubre projet. Ils amoncelèrent sur la voie cependant, des obstacles de tous genres si bien que le train arriva en gare quinze minutes après l'heure de l'horaire. Lorsque les militaires descendirent du train ils furent reçus par des sifflements, des horions et des insultes. Il devint alors évident que le reste de la journée ne se passerait pas sans un conflit sanglant.

Hier matin, les grévistes se réunirent aux abords de la manufacture et défendirent aux charretiers de charroyer du charbon à la manufacture. Cela signifiait que la manufacture devait suspendre ses opérations.

Les directeurs de la compagnie demandèrent l'intervention des autorités locales, mais comme ils reçurent de ce côté, ce qu'il appellent un accueil froid, ils s'adressèrent au maire et réussirent à lui faire signer la demande des troupes. Ces dernières, à leur arrivée, se rendirent directement à la manufacture, et se cantonnèrent dans les salles d'amusements des employés, désignées sous le nom de patinoirs.

Les groupes se mirent à discuter la conduite du maire et des autorités, après souper vers sept heures une troupe de grévistes forte d'environ trois cents décida d'aller demander au maire des explications. Ils se rendirent d'abord à son magasin, mais M. Langevin ayant été averti de l'arrivée des ouvriers s'esquiva par un chemin détourné en arrière de la maison. On ne l'a pas revu depuis. La foule qui grossissait de plus en plus entoura aussitôt l'édifice et un comité de quelques grévistes pénétra dans la place pour argumenter. Le maire n'y étant pas, les manifestants se mirent à lui dire des injures, et la foule, pendant un quart d'heure, hurla, trépigna et écuma de rage. Plusieurs d'entre eux portaient des bâtons. Le courant humain se dirigea alors vers les salles du comité central conservateur où l'on disait qu'il s'était caché. Après des recherches qui durèrent près de deux heures, on abandonna les perquisitions.

Vers les sept heures, des rumeurs sinistres circulaient dans la ville. On voyait des groupes séparés de grévistes qui se dirigeaient d'un pas alerte du côté de la manufacture. Les uns portaient des gourdins et les maniaient d'un air déterminé. On apprit alors qu'un effort allait être fait pour s'emparer d'une caserne appartenant à la Compagnie et qui renfermait une centaine de vieux fusils Snyder, qui y avaient été déposés, il y a plusieurs années et qui avaient servi à un bataillon de volontaires locaux. Les autorités ayant été informées de ce fait, une demi-compagnie reçut immédiatement l'ordre d'aller chercher ces fusils ainsi que les munitions déposées dans la vieille caserne. Cette dernière est située de l'autre côté du pont. Les soldats escortèrent un charretier et plusieurs hommes chargés de faire promptement la besogne. Ils revinrent quelques minutes après avec une voiture remplie de fusils et 1,000 rondes d'ammunitions. Ces armes furent déposées dans les salles où les soldats sont cantonnés.

A peine les soldats avaient-ils exécuté cet ordre que la foule qui cherchait le maire Langevin se dirigea vers la manufacture.

Durant ce temps les troupes prirent la direction du "Queen's Hotel" où ils prirent le souper.

Les troupes restèrent près d'une heure à l'hôtel, puis après s'être formées en rangs prirent le chemin de leur cantonnement.

Pendant ce temps, les grévistes s'étaient donné rendez-vous près du "Pont Rouge" sur lequel tous les ouvriers doivent passer pour entrer à la manufacture. La foule traversa le pont et envahit la cour de la fabrique. Il était évident qu'une démonstration hostile allait être faite aux troupes à leur arrivée. Ce n'était pas tant l'attitude des propriétaires vis-à-vis d'eux par rapport aux questions de la grève qui les irritait mais c'était la présence en ville, des capots rouges. La foule se disposa en rangs serrés tout droit en face de la porte principale de la fabrique. Trois journalistes voulurent entrer dans la manufacture, pour interviewer les directeurs, mais la foule leur cria de se retirer. Les journalistes pensant que les criards n'étaient pas sérieux, continuèrent leur marche ; mal leur en prit. Une grêle de pierre s'abattit sur eux. Ils s'enfuirent à toutes jambes, et c'est une question de savoir lequel des trois courait le plus fort.

Le représentant du *Witness* fut frappé à la tête et celui de *La Presse* reçut un caillou dans le dos. Les journalistes atteignirent cependant les cantonnements où une demi-compagnie des Royal Scots était en faction.

En ce moment, les troupes qui descendaient la rue Dufferin, en s'en revenant de l'hôtel, reçurent ordre de disperser la foule.

Elles partirent donc au pas accéléré, baïonnette au poing, mais tout à coup une nuée de pierres fondit sur eux. Quatre soldats tombèrent des rangs.

Quelques secondes après, cinq autres mordaient la poussière. Ils étaient couverts de sang. Leurs compagnons du corps des brancardiers et de l'ambulance les recueillirent et les transportèrent au cantonnement sous une pluie de traits de toutes sortes.

Les troupes s'arrêtèrent indécises et après avoir réformé leurs rangs, s'avancèrent vers la foule. Cette dernière recula devant les baïonnettes. Un instant après, les pierres tombèrent de nouveau au milieu des soldats. C'est alors qu'on vit des coups de feu s'échanger entre les troupes et les manifestants. M. Bougie, hôtelier du Balmoral, qui n'était là qu'en simple spectateur

reçut une balle que l'on prétend avoir été tirée par un Royal Scot. Une bataille s'ensuivit, les officiers tirant en l'air avec leurs revolvers et les soldats chargeant la foule à la baïonnette.

Un hôpital temporaire fut établi dans les quartiers militaires et les médecins furent appelés à prodiguer leurs soins aux blessés.

Quoique le colonel Ibbotson le demandât instamment, pas un magistrat ne consentit à lire l'acte d'émeutes.

Le recorder Papineau à qui il s'adressa, refusa en disant qu'il fallait mieux retarder et attendre des renforts. Il croyait que les troupes présentes étaient impuissantes à réprimer les troubles. Beaucoup commentent favorablement cette décision du recorder, car on affirme que s'il en eût été autrement, il y aurait eu beaucoup de pertes de vie et d'effusion de sang. A partir de neuf heures jusqu'à minuit, la populace délirante de rage se répandit par toutes les rues de la ville criant, hurlant et provoquant les troupes au combat.

Godefroy Lecompte fut pris sur le fait au moment où il lançait des pierres aux troupes. Il a été fait prisonnier, conduit aux casernes militaires et il a été envoyé en prison à Montréal.

Les soldats blessés furent transportés sur le même train, en destination de la métropole.

Hier soir, vers 9 heures, le lieutenant-col. Ibbotson a adressé une dépêche au lieutenant-colonel Roy, commandant du district militaire de Montréal, lui demandant du renfort, et 250 hommes, sous le commandement du lieutenant-col. Hamilton sont partis ce matin à 1.20 heures de la gare Bonaventure, par un train spécial du Grand Tronc, pour la scène des troubles. Ce second détachement se compose de cent hommes du 5e Royal Ecosais commandés par le capitaine Cantley, les capitaines Armstrong et Bond et les lieutenants Davidson et Bond ; cent fusiliers Victoria, avec un canon Maxim, commandés par le lieutenant-colonel Hamilton.

Chaque soldat a emporté avec lui 40 cartouches. Les Ecosais et les Artilleurs étaient à faire l'exercice dans la salle de la rue Craig, quand le message du lieutenant-col. Ibbotson est parvenu au lieutenant-colonel Roy. Le lieutenant-colonel Labelle a aussitôt reçu l'ordre d'organiser le détachement. Les fusiliers Victoria se sont réunis à leur propre salle, rue Carthcart, pour marcher de là à la gare Bonaventure, où ils se sont joints aux Artilleurs et aux Ecosais. Ces derniers, ainsi que les fusiliers, emportent avec eux tout un service d'ambulance et d'hôpital. Le train qui a quitté la gare Bonaventure à 1.20 heure était composé de six wagons dont un pour les officiers, un pour les bagages et quatre pour les soldats. Une foule de plus de 200 personnes parmi lesquels on remarquait plusieurs femmes, a accompagné les soldats à la gare.

Valleyfield, 26 — 10 hrs a. m., — Vers minuit, hier soir, la foule a fait des attaques répétées avec des pierres et des revolvers contre les cantonnements des militaires à l'extrémité nord du "Pont Rouge." Les troupes ont repoussé ces attaques promptement. Ce matin, vers 4 hrs un renfort de 250 hommes arriva sans encombre à la manufacture et s'installa dans les salles du "Club." Hier soir, la conduite des militaires a été admirable. Ils reçurent les coups sans fléchir. A l'exception d'une seule circonstance ils ne perdirent pas leur sang froid. C'est lorsqu'il virent leurs camarades tomber ensanglantés à leurs côtés.

Pressés de près, ils se servirent de la crosse de leurs fusils au lieu de la baïonnette et tirèrent des cartouches blanches sur la tête des assaillants. Les vitres de la manufacture ont été brisées par pure malice. Le correspondant de *La Presse* prit une voiture de place et essaya de traverser la foule mais il dut reculer devant l'orage de pierres et de projectiles qui sifflaient de toute parts. Il réussit enfin à se rendre à la gare de l'Atlantique où il put envoyer ses dépêches. A dix heures et demie, ce matin, tout est paisible. Les troupes sont postées près du "Pont Rouge" et autour de la manufacture.

Montréal, 27 — Un détachement de 45 cavaliers des Hussards du Duc de York est parti, cet avant-midi en destination de Valleyfield, sous le commandement d'un sous-lieutenant.

Vers midi, le lieutenant-colonel Roy, commandant du district, a donné ordre au lieutenant-colonel Labelle de tenir quatre compagnies du 65^e régiment, prêtes à partir pour Valleyfield. Le régiment partira à deux heures cet après-midi. On craint des troubles sérieux ce soir. Il paraît que les grévistes ont signifié l'intention de détruire la ligne du chemin de fer, à une distance éloignée de Valleyfield. Les gens sérieux ne croient pas à ces nouvelles à sensation. Dans tous les cas la situation a l'air de s'aggraver, s'il faut en juger par ce déploiement militaire. Vers midi et demi plusieurs soldats du régiment étaient déjà rendus et attendaient les ordres de leurs supérieurs.

Valleyfield, 27 — On s'attendait ce matin à ce que la manufacture fut le théâtre de nouveaux troubles vu que c'est jour de paie. Mais il n'en a rien été, tout s'est passé dans le calme. La compagnie espère que les employés vont reprendre l'ouvrage d'une manière définitive, vu qu'il n'existe aucun différend avec eux.

Plusieurs personnes se demandent si le procureur général de la province ne prendra pas des mesures pour faire augmenter la police.

Les funérailles de Mme Dion ont eu lieu ce matin à 10 heures.

La mort de Mme Dion a été causée par les troubles qui viennent d'avoir lieu ici.

L'hon. M. Archambault a déclaré qu'il n'avait pas encore décidé ce qu'il ferait, et que, pour le moment, la présence des militaires était suffisante pour protéger la vie et la propriété des citoyens.

Les prisonniers arrêtés seront envoyés à Beauharnois pour y subir leur procès.

La grève est terminée. — Les troupes se sont embarquées mardi après-midi à Valleyfield pour revenir à Montréal.

Tous les ouvriers sont retournés à l'ouvrage à l'exception de ceux qui travaillent aux travaux d'excavation lesquels sont suspendus.

Avant perdu tout espoir

L'HISTOIRE D'UNE FEMME DÉLIVRÉE DE GRANDES SOUFFRANCES

Pendant des années, elle mena une vie misérable—ses pieds et ses membres enflaient d'une manière alarmante à tel point qu'elle devint incapable de faire ses travaux de ménage.

Del'Entreprise, Bridgewater, N. E. C'est épouvantable, le nombre de femmes habitant ce pays, qui, de jour en jour, mènent une vie presque de martyre, souffrant, hélas que trop souvent en silence, presque

désespérées. A ces personnes souffrantes, le récit de Mme Joshua Wile apportera comme un rayon d'espoir. Mme Wile demeure à deux milles environ de la ville de Bridgewater, N. E., et possède le respect et l'estime de tous ceux qui la connaissent. Etant entrée, il n'y a pas bien longtemps, dans une pharmacie de l'endroit, Mme Wile aperçut un certain nombre de boîtes de Pilules Roses du Dr Williams, dans la vitrine, et fit cette remarque au propriétaire: "Si jamais la femme peut se réclamer des amis, ce sont bien ces pilules." On lui demanda pourquoi elle parlait si fortement en faveur de ces pilules, et, en réponse, elle raconta les misères qu'elle avait endurées et dont elle avait été délivrée par ces pilules. Le pharmacien lui suggéra de faire connaître sa guérison pour le bénéfice des milliers de personnes souffrantes comme elle. Mme Wile répondit que bien qu'ennemie de la publicité, elle se ferait un plaisir de publier sa guérison, si cela pouvait servir à bien d'autres, et elle fit le récit suivant, avec permission de le publier:

"Ma vie, pendant quelques années, fut une vie de faiblesse, de douleurs et de misères, qui ne furent soulagées qu'au jour où je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams. Je ne sais pas au juste de quoi cela dépendait, mais je devins si affligée de maux urinaires, que je fus obligée de subir deux opérations. Une partie seulement de ma maladie disparut, et il s'ensuivit une faiblesse terrible et un état misérable, nerveux, qui, suivant le médecin, ne devaient jamais me laisser. J'essayai d'autres médecins, mais tous avec le même résultat, — aucune amélioration dans mon état. En fin de compte, le mal s'attaqua à mon dos et à mes rognons. Mes jambes et mes pieds s'enflèrent d'une manière alarmante, et impossible, pour moi, de détruire les sensations de fatigue, d'abattement et d'épuisement qui, parfois, envahirent mon corps. Je devins dans l'incapacité de faire mes travaux de ménage, et je perdis tout espoir de guérison. Avant d'en être arrivée à cet état désespéré, on m'avait conseillé d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, mais comme des milliers d'autres femmes, je pensais qu'il ne servait à rien d'en faire usage, puisque les médecins mêmes étaient incapables de me guérir. Ayant perdu tout espoir, je pris enfin sur moi de les essayer, mais vraiment sans aucune confiance en leur efficacité. A ma grande surprise, j'éprouvai du mieux dès la première boîte. J'en achetai alors six autres boîtes, lesquelles je pris, suivant les directions; et je suis heureuse de dire que, grâce à elles, de faible, malade, impuissante à tout que j'étais, je suis bien en bonne santé. A tous les ans, maintenant, au printemps et à l'automne, j'en prends une boîte ou deux, et je les trouve excellentes pour les changements de saison. Je pourrais faire mention d'autres bienfaits, mais qu'il me suffise de dire que je recommande fortement les Pilules Roses du Dr Williams à toutes les femmes malades."

Les Pilules Roses du Dr Williams surpassent tous les autres remèdes, comme remède pour les maladies qui affligent les femmes. Elles corrigent promptement les suppressions et toutes les formes de faiblesse. Elles enrichissent le sang, renforcent les nerfs et rendent la couleur de la santé aux joues pâles. Elles sont vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste, à raison de 50 cents la boîte, ou 6 boîtes pour \$2,50 en s'adressant à The Dr Williams Médecine Co., Brockville, Ont.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour quai à Warton," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 2 novembre, inclusivement, pour la construction d'un quai à Warton, comté de Bruce, province d'Ontario, suivant un plan et une spécification pouvant être vus au bureau de H. A. Gray, Ecr. Ingénieur en charges des Travaux du Havre et Rivière, pour Ontario, "Confederation Life Building," Toronto, sur demande au Maître de Poste, à Warton, Ont., et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée pour la somme de treize cents piastres (\$1,300.), et fait à l'ordre du Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **JOS. R. ROY.** Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 octobre 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.—2 f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un môle à Lancaster" seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 9 novembre, inclusivement, pour la construction d'un môle à Lancaster, comté de Glengarry, Ont., suivant un plan et une spécification pouvant être vus aux bureaux de H. A. Gray, Ingénieur résident, Confederation Life Building, Toronto, sur demande au Maître de Poste de Lancaster, Ont., et au bureau de l'Ingénieur résident, chambre 411, Merchant's Bank Building, rue St-Jacques, Montréal, et au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées de la signature actuelle des soumissionnaires, aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, pour quatre cents piastres (\$400.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **JOS. R. ROY.** Secrétaire suppléant.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 17 octobre 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a été autorisée par le Ministère. 2f.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour prolongement du quai à Carleton," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi le 16 novembre 1900 inclusivement pour le prolongement du quai à Carleton, comté de Bonaventure, province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus à ce Ministère, aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec, ainsi qu'au bureau du Maître de Poste à Carleton. Les formules de soumissions pourront être aussi obtenues aux bureaux précités.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de mille piastres (\$1,000) et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **JOS. R. ROY.** Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 11 octobre 1900.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront point payés. 2f.

A VENDRE

Un bon Piano carré, Un piano droit de seconde main. Kodak, contenant négatifs pour 100 expositions. S'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

Gabinet Niagara....



Bains de Vapeur
Le Bain de Vapeur guérit

Le Rhumatisme, La Névralgie, Le Rhume, La Toux, L'Asthme, Le Catarrhe, La Pneumonie,

Les maladies de la peau, etc., etc. Il est recommandé par les médecins.

Prix: \$6.00 complet, avec Vaporisateur, Thermomètre, etc.

Adressez: **La Tribune.** ST-HYACINTHE

Alp. Poirier

Commerçant de Foins
St-Hilaire, Qué.

M. POIRIER a ouvert un bureau à l'hôtel Ottawa, St Hyacinthe, ou les cultivateurs peuvent le rencontrer le samedi — i. a. c.

Boulangerie & Logements A VENDRE

AU VILLAGE D'UPTON

Conditions Avantageuses

Le soussigné offre en vente, au village d'Upton, près de l'église, un splendide terrain de 200 pieds de largeur par 135 pieds de profondeur, sur lequel sont construits une bonne boulangerie avec logement au-dessus, et une bonne maison privée à côté. Le tout en ordre parfait. La place est très avantageuse pour un bon boulanger.

JOSEPH BRODEUR, Marchand de fleur, Rue Cascades, St-Hyacinthe.

A vendre

Au village de Laprésentation, une boulangerie, avec résidence, hangar, grange, étable, et un bon jardin contenant vignes, pommiers, etc., près de l'église. La clientèle est bonne et consomme environ 400 pains par semaine vendus comptant.

Les conditions de vente seront faciles. S'adresser sur les lieux à

PAUL JETTÉ, Boulanger.

1 juin



ÊTES-VOUS SOURD??

Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DUE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratuits. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas. 596 La Salle Ave., Dr. Dalton's Aural Institute, CHICAGO, ILL.

M. O. DAVID & CIE

Maison à la Mode!

HARDES FAITES
D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures

84-86 rue St-Simon, Place du Marché
ST-HYACINTHE.

J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE **PORTES, CHASSIS JALOUSIES**
Moultres, Plinthes, &c
-AUSSI-

BOIS DE SGIAGE
Séché à la vapeur, préparé et brut Bois de charpente, et Bardeaux, Blanchissage, Embouvetage, Sciage.

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.

Con des rues St-Joseph et St-Antoine.
ST HYACINTHE

(L. N. TRUDEAU.
DENTISTE,
102 Rue MONDOR,
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

Edmond Fournier

Relieur,

RUE CASCADES,
No 199,
ST-HYACINTHE.

C. A. HAMEL
MAGNINISTE

ENGINS, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

45 - Rue Piété - 45

ST-HYACINTHE

J. a. c.

Alf. Lapalme

CHAPELIER & MANCHONNIER,

114 - Rue St-Antoine - 114
Place du Marché,

ST-HYACINTHE.

Chapeaux en soie, en Feutre et en Paille

CASQUES, CASQUETTES.

Chemises blanches et de couleur, Corps, Caleçons, Cols, Collets etc., Grande Variété.

Confection et Réparation

—DES—

Fourrures.

Une visite est sollicitée.

Simard & Godbout

MEUBLIERS

252-254 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE

Assortiment complet et choix de Meubles de toutes variétés de patrons et formes pour Salon, Salle à Diner, Boudoir, Chambre à Coucher et Cuisine.....

L'achat du stock de A. Noreau, à des conditions avantageuses, nous permet de vendre à 25 PER CENT de réduction, plus POUR CENT pour du comptant!

CANAPES, CHAISES, CHIFFONNIERS, COMMODES, SIDEBOARDS, SOFAS, TABLES, ETC., ETC.

Meubles sur commande à court délai.

Réparations faites avec soin

CHAUSSURES

JOS. MORIN



No 183

Rue Cascades, Bloc Martel, St-Hyacinthe, Que.

Assortiment de Chaussures, dans toutes les lignes, pour Hommes, Femmes et Enfants, à des prix très bas.

Valises, Sacs de Voyage, etc., En Gros et en Detail.

Venez et vous serez bien servis.

MIEL
Miel pur, qualité supérieure à vendre au monastère du Précieux-Sang, St Hyacinthe.

En Ville

Personnel

L'Hon. juge Bourgeois était à St-Hyacinthe, hier.

Changement de propriétaire

L'Hôtel Union, de cette ville, est devenu maintenant la propriété de M. Tétraut.

Pour Arthabaska

M. Arthur Taillon, 2e fils de M. A. Taillon, barbier de cette ville, est parti, mercredi, pour faire son noviciat chez les Frères du Sacré-Coeur, à Arthabaska.

Un petit pétard

Un petit pétard bleu, de Montréal, s'est fait entendre au comité du Dr Cartier, samedi soir. Il n'a fait de mal à personne, mais les conservateurs bien élevés ont été éccourés de son langage de faubourg. Il paraît qu'on l'a prié de ne plus revenir.

Accident

Un des pressiers de *L'Union*, M. Albéric Arpin, s'est fait prendre la main dans une presse. Il a deux doigts passablement meurtris, et il ne pourra probablement pas travailler pendant plusieurs jours.

Mme Vve Louis Dufresne s'est fracturé une jambe, dimanche soir, en tombant dans l'escalier de la cave, alors qu'elle croyait entrer dans sa chambre. Elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu.

Choc électrique

Une des employées de la manufacture J. A. & M. Côté, a reçu la semaine dernière, un choc violent, en voulant allumer une lampe électrique.

On a du enlever la lampe afin de la soustraire de sa position dangereuse. Elle était restée la main attachée au courant électrique.

Cet incident a causé tout un émoi dans la manufacture, particulièrement parmi les travailleuses.

Comité central de M. Bernier

Le comité central libéral pour St-Hyacinthe vient de se former, ayant comme Président, M. J. B. Blanchet, Vice-Président, M. E. H. Richer, et M. Jos. Morin comme Secrétaire. Le comité central se tiendra au No 118, rue St-Antoine, porte voisine de l'hôtel Frontenac.

D'autres comités locaux sont également tenus aux endroits suivants :

Quartier No 1. — Au coin des rues Cascades et St-Michel, dans la bâtisse appartenant à Mme Guillet.

Quartier No 2. — Dans la salle de théâtre du cercle Montcalm.

Quartier No 3. — Au No 118, rue St-Antoine, qui est en même temps le comité central.

Quartier No 4. — Dans la salle Gervais, rue St-Antoine, et un autre sur la rue Bourdages, dans la salle Lamoureux, en montant la côte du tricot.

Quartier No 5. — Dans la salle Tousignant, coin des rues Héloïse et Bourdages.

Au village de la Providence. — Dans l'ancien magasin de M. Firmin Martel.

Au village St-Joseph. — Dans la salle de la manufacture de vinaigre.

Tous les soirs, on y rencontrera quelqu'un, prêt à fournir toutes les informations voulues. Des discours seront également prononcés chaque soir par des orateurs éclairés sur la politique actuelle.

Que nos amis se rendent donc en foule aux différents comités; c'est là le meilleur moyen de bien connaître l'état de la situation actuelle du pays, et d'être bien renseigné sur tous les points. On se fera toujours un plaisir de vous donner tous les renseignements utiles et nécessaires.

Assemblées dans St-Hyacinthe

M. le Dr Cartier a fait connaître à l'Hon. M. Bernier, en l'invitant à y prendre part, qu'il tiendra les assemblées suivantes :

Jeudi, le 1er novembre, à Saint-Judes, après la messe; à St-Barnabé après les vêpres.

Vendredi, le 2, à Ste-Madeleine, après la messe.

Samedi, le 3, à St Hyacinthe, à 2 heures p. m.

Dimanche, le 4, à Saint-Damase, après la messe.

Lundi, le 5, à St-Thomas d'Aquin à 3 heures, p. m.

L'Hon. M. Bernier, le candidat libéral, ne pouvant assister à toutes ces assemblées, a adressé la lettre suivante à ses électeurs :

A MM. les électeurs du comté de St-Hyacinthe,

Messieurs,

En 1882, vous m'avez confié le mandat de votre comté, et depuis cette époque, vous m'avez honoré de votre confiance en le renouvelant. J'ai tâché, dans l'exécution de ce mandat, de rendre justice à mes commettants et de promouvoir leurs intérêts.

Je suis de nouveau candidat à la présente élection et je compte encore sur votre appui bienveillant comme par le passé.

J'aurais désiré visiter les différentes paroisses, rendre compte de ma conduite parlementaire et discuter les questions politiques avec ceux qui ne partagent pas mes vues, mais je suis forcé de diviser mon temps pendant la lutte et de prêter mon aide à mes amis.

Vous savez qu'en dehors des questions politiques, nous sommes également intéressés dans des projets d'où dépendent le succès de nos industries et le développement de l'agriculture.

Durant les quatre dernières années, le gouvernement Laurier s'est appliqué à trouver des marchés pour nos produits agricoles; à étendre notre commerce avec les pays étrangers, à encourager l'immigration et à arrêter l'émigration de nos compatriotes, procurer du travail aux classes ouvrières et les protéger par une législation équitable.

Afin de s'assurer le commerce de l'Ouest, notre système de canaux a été amélioré, le chenal du St-Laurent a été creusé, le port de Montréal agrandi et amélioré, et, pour accélérer le commerce intérieur, des travaux considérables seront bientôt commencés, à Sorel, de manière à en faire un port accessible aux vapeurs océaniques.

Le gouvernement a également entrepris de développer nos ressources minières et forestières en construisant des lignes télégraphiques et en subventionnant des chemins de fer, dans la Colombie Anglaise.

Le tarif a été modifié de manière à enlever les impôts sur les objets de nécessité première, tout en accordant une protection suffisante à nos industries.

Le résultat de la politique générale du gouvernement a été de faire disparaître la gêne qui existait chez presque toutes les classes de la population, de ramener la confiance publique et de créer une ère de prospérité sans précédent.

Pour ces raisons, je demande aux électeurs du comté de témoigner de leur confiance dans le gouvernement actuel en m'élisant de nouveau le 7 novembre prochain.

St-Hyacinthe, 26 octobre 1900.

(Signé) M. E. BERNIER.

Mort subite

M. Julien Dion, de cette ville, a été trouvé mort, lundi matin, vers trois heures.

Le Coroner Blanchard a tenu une enquête sur cette mort et a rendu un verdict de "Mort d'apoplexie cérébrale."

Base-Ball

Dimanche dernier, sur le terrain du C. P. R., au village St-Joseph, a eu lieu une intéressante joute de Base-Ball. Les deux clubs qui s'y disputaient la victoire, étaient les C. P. R. et les Mécaniciens.

Après une partie des plus vivement contestée, la palme est restée aux mains des Mécaniciens avec un score de 14 à 13.

La batterie des Mécaniciens était composée de Bertrand et Joncas.

Fontaine et Martel formaient celle des C. P. R.

Ordination

Dimanche, à l'Eglise Notre-Dame du Rosaire, a eu lieu une ordination présidée par Sa Grandeur Mgr Decelles.

Sa Grandeur était assistée par le Révd Père Gonthier, prieur du monastère, et du Révd Père Béliveau, Dominicain.

Le Révd M. Daoust agissait comme maître des cérémonies.

Un des religieux du Monastère des Dominicains fut fait prêtre, le Révd Père Archambault; deux reçurent le diaconat, et deux autres le sous-diaconat.

La cérémonie fut très imposante. Tous les parents de l'ordonné y assistaient et avaient des places spéciales. Un grand nombre de fidèles étaient aussi présents.

Une touchante allocution fut donnée par le Révd Père Rondot, curé de Notre Dame.

Le Révd Père a annoncé que c'était la dernière ordination de frères de l'Ordre de St Dominique qui avait lieu pour le présent. La plus grande partie des frères serait envoyée à Ottawa, qui offre un plus vaste espace aux nombreux élèves de leur noviciat.

Lundi matin, le nouveau prêtre, le Révd Père Archambault, disait sa première messe, au milieu d'un grand nombre de ses parents et de ses amis.

Au Collège

Dimanche dernier on a chômé au Séminaire de cette ville, la fête patronale du Supérieur, M. le chanoine Dumesnil. A cette occasion, les collégiens avaient préparé une petite soirée qui a remporté beaucoup de succès.

Après l'exécution de la marche d'entrée, un finissant donna lecture d'une adresse dans laquelle les élèves témoignaient de leur profond respect et de toute la reconnaissance qu'ils doivent à ce digne prêtre qui s'est toujours montré si bon pour eux. En retour de ces soins attentifs, ils lui ont promis d'espérer que les élèves feront tout en leur possible pour atteindre le but de l'institution, c'est-à-dire, de devenir de fidèles citoyens pour l'Etat et de zélés apôtres pour l'Eglise.

M. le Supérieur répondit aux élèves, ou plutôt à ses enfants, en des termes des plus circonstanciés, puis on se mit à l'exécution du programme de cette petite soirée de famille.

La pièce de résistance a été : *La conversion d'un pêcheur*, opérette en un acte, de J. B. Labelle.

MM. F. Archambault et P. Marchessault se sont montrés à la hauteur de leur rôle, et les applaudissements qu'on leur a prodigués, étaient bien mérités.

M. D. Lavigne a fait comme une espèce de prologue, à cette opérette, dans une conférence intitulée : *La Confédération*. Ce travail lui a mérité de nombreux applaudissements.

L'orchestre et la fanfare n'ont pas peu contribué à faire du court programme une soirée des plus agréables. M. Béland tenait le piano.

Lundi, les élèves ont pris le congé qui leur était accordé à l'occasion de cette fête.

Bulletin de Présentation de l'Hon. M. E. Bernier

Le Bulletin de présentation de l'Honorable M. E. Bernier a été signé par un grand nombre d'électeurs du comté, entre autres les suivants :

J. N. Dubrulle, F. Lamoureux, Louis Marier, Joseph Brodeur, Magloire Coté, J. A. Coté, Ant. Alf. Coté, U. Beaumoyer, C. A. Marin, F. X. Bertrand, E. R. Blanchard, W. A. Moreau, Frs. Gervais, Eug. St-Jacques, P. F. Payan, L. E. Heribel, J. T. Godbout, T. Noël, J. L. Noël, Clément Lacroix, Eusèbe Bourgeois O. Champigny, Pierre Cormier, Jean Baptiste Laporte, père, Jules St-Germain, Henri Marin, Ephrem Scott, Isaac Langelier, Victor Mignault, J. H. Morin, Basile Graveline, Joseph Tarte, Gédéon Blanchet, Bruno Beaugard, Jos. Beupré, fils, E. F. Codère, Phil Demers, Nephthali Lagassé, Joseph Lauranger, Charles Lauranger, A. Lussier, M. Lapierre, Adéard Phaneuf, Geo. Gagnon, Louis Denis, Antoine Daunais, Pierre Guilbert, E. H. Richer, J. N. Lemieux, J. Laframboise, Alfred Ballard, Eusèbe Morin, J. B. Pion, Robert Deschênes, Théodule Monette, A. Denis, S. T. Duclos, L. A. Guertin, E. R. Lecours, R. E. Fontaine, Ls. Victor Benoit, J. P. Bazinet, J. B. Blanchet, F. X. A. Boisseau, Arthur Flibotte, H. Marchessault, L. P. Morin, David Blanchet, Joseph Cadoret, Ls. Girard, Felix Guertin, Marc Cordeau, Jos. Lemay, Pierre Choinière, Joseph Coté, François-Xavier Jodoïn, A. J. Dabuc, Napoléon Girard, Alfred Godin, Louis Languerin, J. B. Scott, Zoël Scott, Louis Marin, Léandre Baron, Charles St-Jacques, Louis N. Langelier, Emile St-Jacques, Siméon Mailhot, David Desautels, Edmond Robert, Arthur Renaud, J. B. Choquette, Hector Boucher, Paul Bernard, V. Ernest Fontaine, Alphonse Gervais, Louis Valin, L. A. Plante, Joseph Mathieu, Léon Palardy, Alfred Lapalme, Désiré Dumaine W. D. Dufresne, Amable Jacques, Théophile Desmarais, Pierre Turcotte, François Gagnon, François Giasson, fils François Giasson, père Joseph Germain, Pierre Coté, Joachin Petit, Ambroise Desmarais, Alexandre Gauthier, Ludger Gauvin, François Guilbert, Joseph Desmarais, H. Dansereau, Hyacinthe Yvon, Louis Brault, E. Fontaine, Léandre Bachand, J. B. Boulay, Ad. Lussier, Herménegilde Denis, Philéas Leblanc, F. X. Chapdelaine, Alphonse Langelier, Henri Langelier, Alexis Chapdelaine, Rodolphe St-Jean, Jos. Lamoureux, Joseph Archambault, Michel Roch, D. Chagnon, Oscar Lemay, Joseph Lamoureux, Pierre Bergeron, François Allard, Victor Brodeur, M. Choinière, Michel Jodoïn, Henri Palardy, J. C. Rouleau, M. A. Connell, Ernest Robert, G. W. Nichols, D. Maynard, L. V. Marin, H. Laflamme, L. A. Brousseau, H. Brousseau, E. L'Heureux, S. L'Heureux, Napoléon Martel, Geo. O. Brodeur, Joseph Allaire, E. Robert, Joseph Godbout, Homère Fauteux, L. G. Lalime, J. L. Bergeron, J. A. Godbout, Rémi Daigle, J. E. Robitaille, Joseph Chartier, Henri Sicotte, J. E. Gosselin, A. Forgue, J. F. Poirier, Joseph Dion, M. O. David, Herménegilde Beaugard, Joseph Bazinet, Romuald Choquet, Victor Marceau, Rodolphe Flibotte, Napoléon Martel, Jos. E. Sicotte, N. Beaugard, Louis Reeves, J. B. St-Pierre, J. P. Morin, U. H. Robert, F. D. Renaud, Alphonse Gervais, William Martineau, C. E. Brodeur, Moïse Petit, Léopold Reeves, Jos. Beaulac, G. Fournier, Chas. Lapierre, F. Langlois, Fred. Jarret, Théodule St-Jean, L. T. Messier, A. Chevalier, C. Emile St-Pierre, Eusèbe Clapin, J. F. Moreau, Ovide Dubrulle, C. E. Ménard, H. Burque, P. Laroche, E.

Cordeau, Joseph Larose, J. Desgrange, Pierre Fontaine, Ambroise Boivin, Ulric Malo, Pierre Hébert, Philéas Brunelle, Pierre Ducharme, Arthur Lorange, Alphonse Allard, Levis St-Germain, père Ubalde Fournier, Tancrède Frédéric, Alph. Séguin, Zéphirin Birtz, Louis Plante, Nap. Houle, Louis Gaboury, Alfred Boucher, père Bruno Blanchard D. J. Racine, R. Coderre, Ls. Gosselin, Herménegilde Bourque, Joseph Sicard, C. Henri Cormier, Jos. Gosselin, Marcel Laurence, Wilfrid Bourque, Wilfrid Dumaine, Toussaint Philie, Narcisse Godbout, C. E. Jean, Adjutor Quiriaux, Edmond Maheu, William Valin, Aimé Blanchard, Victor Gervais, T. Robitaille, G. St-Jean, Hermisdas Tremblay, W. Joyal, J. A. Lamothe, Ovide Beaugard, Albert Blouin, Rémi Audette, Etienne Favreau, Laurent Dusseault, Jean-Baptiste Messier, François Galipeau, Antoine Laplante, Misael Brousseau, Hilaire Larivière, François Caron, Jean Laplante, Joachin Petit, fils; Cléophas Chabot, Théodule Gauvin, Louis Barbeau, Edmond Gadbois, George Blanchette, Eusèbe Chabot, Nap. Savary, Pierre Pelletier, Alexis Blanchette, François Marin, François Couture, Aug. Larivière, J. O. Beaugard, Alfred Tanguay, Jules Savarin, Emile Marin, F. X. Foisy, Joseph Lussier, Ant. Gervais, Louis Malhiot, Horace Morin, Frs. X. Langevin, Damase Beaugard, J. A. Octave Morin, Louis Plamondon, père, Azarie Philie, Frédéric Allard, J. A. Marsan, Joseph Philie, Mag. Mailhot, Moïse Marsan, E. Bernard, Xavier Boivin, Evariste Dion, Joseph Charbonneau, Philéas Hamel, Joseph Robert, François Demers, Placide Demers, Alex. Demers Philéas Beauchemin, Emmanuel Bourgeois, Eugène Boisseau, Nap. Samson, Victor Phaneuf, Amédée Larue, Pierre Girouard, Félix Fournier, Joseph Artois, Napoléon Bessette, Moïse Guillerie, George Duval, Joseph Dufresne, Joseph Brodeur Pierre Quintal, Elie Sénécal, France Turcotte, Edouard Gagné, Eugène Suintaire, Prosper Picard, O. Chapdelaine, J. B. Nadeau, J. C. Brodeur, Jos. Bissonnet, E. Dubuque, L. Benoit, J. C. Marsan, J. P. Fréneau, Magloire Desmarais, L. M. P. Yvon, Thomas E. Fee, Rémi Gervais, D. Morin, O. Bessette, E. Palardy, G. Ledoux, Misael Benoit, Joseph Huette, A. E. Bissonnette, A. Morin, Joseph Quevelion, A. Morin, J. A. R. Lecours, C. A. Breton, J. H. Tessier, W. Dallaire, F. Côté, Joseph Brunelle, Charles Phaneuf, Louis Arel, Joseph Perrault, Napoléon Godbout, Willie Laurence, H. Choquette, Louis Despars, Eugène Basilière, Joseph Chenette, Napoléon Delisle, fils, Joseph Philie, Amable Flibotte, A. M. Messier, Cyrille Giguère, John Arbour, Vital Arbour, Onésime Frédérick, Théophile Chicoine, Arthur Robert, Jos. Lussier, Pierre Lemay, Naz. Arcand, Magloire Robitaille, Cléophas Cadoret, Victor Héta, Alfred Boulay, Wilfrid Sansoucy, Jules Sansoucy, Israël Poirier, Charles Bienvenue, Alex. Bacon, H. Brunelle, Samuel Frédérick, J. B. Chartrand, W. Bélanger, Eugène Morin, Edmond Frédérick, Pierre Boissonneault, Alfred LeBrun, Joseph Cadoret, Ludger Mardore, Misael Brousseau, Joseph Mathieu, Jos. Frenière, Jos. Ouellette, T. Graveline, J. Lachance, Naz. Casavant, A. L. Chaput, Louis Laflèche dit L. Richer, Adelphe Pepin, Louis Lemieux, Adolphe Pouliot, Israël Adams, Athanase Fortier, Ls. Gaumont, Amable Trempe, A. X. Morin, Gaudias Morin, Dominique Ledoux, Joseph Plante, Aurel Morin, François Pepin, Emery Hébert, George Pominville, Léon Lacoste, Ephrem Maheu, Adéard Longeau, Honoré Mongeau, Arthur Séguin, Arthur Hamelin, Herménegilde Jo-

doin, Charles Flibotte, Joseph Lemoine, Joseph Bazinet, Joseph Savard, F. Girard, François Gaucher, Edmond Gaucher, Ls Daviau, Eug. Girard, Ad. Girard, Victor Lange-lier, Vital Lacosse, Théodule Monette, M. Cadoret, Clément Rivet, Adélaré Mongeau, fils, Eugène Lus-sier, Xavier Lemoine, Louis Car-rière, C. E. Leblanc, Wilfrid Gré-goire, Jacques Bourdeau, Aldérie Beauregard, Hercule Chaput, Pierre Anger, Ernest Parent, Hector Lo-range, Placide Demers, Misael Du-puis, Napoléon Lavigne, Osias Lan-gevin, Michel Langevin, Joseph Ho-gue, Alphonse Benoit, Henri Beau-regard, Jos. Lavallière, Paul Allard, Nap. Allard, Henri Bergevin, Zé-phirin Henri, G. F. Payan, Eug. Charpentier, Osias Bernard.

Accident

Un jeune enfant, âgé de 11 mois, appartenant à M. Napoléon Goyette, de cette ville, s'est brûlé une partie de la figure et tout le bras gauche, mercredi avant-midi, en renversant un plat de soupe bouillante, qui était déposé sur une table.

Arrestation

Un individu ayant la manie dan-gerieuse de mettre le feu, a été pris lundi en flagrant délit et mis sous arrêt.

Il a été écroué à la station. Il est admis sous caution et devra com-paraitre devant la cour du recorder, vendredi, à 10 heures a. m.

Comités libéraux

Les principaux comités libéraux de St-Hyacinthe se sont ouverts, samedi soir. Le plus grand enthou-siasme règne parmi les électeurs qui se font un devoir de s'y rendre en foule.

La présidence du comité qui a ses quartiers au cercle Montcalm, a été offerte à M. Charles St-Jacques, qui l'a acceptée avec plaisir. M. Jos Noël a été élu secrétaire à l'unani-mité.

Samedi soir, sur l'invitation de M. le président, M. R. E. Fontaine a tracé, en quelques mots, le pro-gramme que les libéraux ont à sui-ve pendant la campagne; puis M. R. Ostiguy a fait un vif tableau de la vraie politique du gouvernement Laurier. Après cette brillante allo-cution, l'assemblée s'est dispersée.

Noyé

Mercredi après-midi, vers 2 heu-res, le cadavre d'un noyé a été trou-vé flottant sur les eaux de l'Yamas-ka, par un M. Lafliche, près la ma-nufacture du Tricot. Le corps a été immédiatement transporté à la mor-gue. On a trouvé sur lui environ \$5, un chapelet, un mouchoir et deux lettres qui ont permis de l'identifier pour un M. Hector Emond.

Ces deux lettres qui étaient à son adresse, lui venaient d'une de ses filles résidant aux Etats-Unis. Le coroner Blanchard a tenu une enquête, mercredi soir, qui a été re-mise à ce matin.

Vu l'état avancé de décomposi-tion du corps qui paraît avoir sé-journé une quinzaine de jours dans l'eau, M. Emond, de St-Hyacinthe, frère du noyé, n'a pu jurer que c'é-tait bien Hector Emond.

M. Bazinet est allé à Laprésenta-tion, où Hector Emond travaillait avec un M. Larivière, pour prendre des informations plus exactes.

Le verdict du coroner est "Trou-vé noyé."

Terrain à vendre

M. J. A. Roy, de St-Cyrille de Wendover, offre en vente une gran-de quantité de très bon terrain, soit terre faite ou faite en partie, et aus-si terre tout en bois debout, bien si-tué, près de l'église, des char, etc. Conditions très faciles.

Adressez

J. A. ROY,
St-Cyrille.

j. a. e.

Conseil de Ville

26 Octobre 1900.

Présents : Son Honneur le Maire E. H. Richer, MM. les échevins Jos. Morin, S. T. Duclos, O. Brodeur, J. Chenette, D. Damaine, J. N. Le-mieux, F. Authier, Frs Gervais, et J. B. Blanchet.

Lecture et approbation des mi-nutes de la dernière séance.

Le rapport du travail des pom-pes constate qu'il a été dépensé du-rant la dernière semaine une plus grande quantité de charbon qu'à l'ordinaire; cette augmentation est dûe au lavage des tuyaux de distri-bution qu'on a fait ces jours der-niers. Il est déposé dans les archi-ves avec celui de l'inspection du lait.

La motion de M. Authier, con-cernant la démission du greffier, est remise devant le Conseil. M. Blan-chet, considérant l'importance de cette question et les bonnes dispo-sitions de M. Déchènes, qui a con-senti à remplir sa charge jusqu'au mois de janvier, si nécessaire, de-mande qu'elle soit renvoyée à plus tard. M. Morin appuie M. Blanchet et M. Authier consent à laisser sa motion pendante jusqu'au 15 no-vembre.

Le greffier donne lecture d'une requête demandant la prise d'une lumière arc au coin des rues St-An-toine et St-Simon. Cette pétition, signée par plusieurs intéressés, est référée au comité d'éclairage.

Une application de M. L. E. Lus-sier offrant ses services comme gre-ffier, pour \$1,000 par année, est lais-sée sur la table.

On passe à la considération de l'emprunt que le Conseil de Ville veut faire pour convertir la dette flottante qui s'élève à environ \$17,000 et pour faire face à d'autres déboursés que demanderont cer-tains départements, ce qui fait un montant d'à peu près \$22,000. M. Déchène fait part au Conseil qu'il a entamé des pourparlers avec M. Barbeau, de Montréal, pour em-prunter à un taux moindre qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans ces cir-constances. Il croit pouvoir faire une économie de 1/2%. Cette ques-tion est laissée entre ses mains.

Résolu : Que Son Honneur le maire et le greffier soient autorisés à conclure des arrangements avec toute société, compagnies, banquiers ou autres personnes pour l'emprunt au taux de 4 pour cent, pour cinq années, ou au taux et pour la durée qu'ils trouveront avantageux dans les circonstances présentes d'une somme de deniers de vingt-cinq mille dollars pour faire face aux dépenses suivantes :

- Pour paiement :
 - 1o D'une balance de prix de vente due à Dame C. H. Kirkland, \$1,800;
 - 2o Un billet dû à G. C. Dessaulles, \$1,500;
 - 3o Un autre billet dû à G. C. Dessaulles, \$2,000;
 - 4o Un billet à Mme R. Lafram-boise, \$1,000;
 - 5o Un billet à R. Lécuyer, \$1,400
 - 6o " " " " \$ 500
 - 7o Un billet à l'Union St-Joseph \$2,500;
 - 8o Un billet à O. Brodeur, \$2,100
 - 9 Un billet à P. Brunelle, \$2,200
 - 10o Un billet à Dame V. Bail-largeon, \$1,500;
 - 11o Une somme de \$2,500 due à la Cie du chemin de fer du G. T. R. quote-part du Conseil dans le coût de la construction d'un viaduc sur la rue Girouard en 1900; le tout en vertu de résolution spéciale du Conseil de Ville de St-Hyacinthe à cette fin et une autre somme de \$5,000 pour travaux nouveaux pour le département de l'aqueduc, faits et exécutés en 1900.

Son Honneur le maire et le tré-orier sont autorisés à signer au

nom de ce Conseil un ou des billets pour la dite somme de \$25,000, au taux et pour la durée ci-dessus mentionnés.

Le greffier donne avis que le con-trat pour l'approvisionnement d'eau à la compagnie du G. T. R. expira le 1er novembre 1901 et que le Conseil devra s'occuper de son re-nouvellement pour le présenter aux autorités de la compagnie du G. T. R. au moins 6 mois avant son expi-ration.

Les comptes sont lus et ordre est donné de les payer.

M. Chenette demande aux mem-bres du comité des chemins de vou-loir bien se réunir le lendemain pour considérer une question qui ont suscité les travaux faits sur les rues Girouard et St-Denis.

Le Conseil s'ajourne au 2 novem-bre, à 7.30 hrs p. m., et immédiate-ment à la chambre des comités.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

LAPRÉSENTATION.—Samedi après midi, vers 2 heures, le feu se déclara à Laprésentation, dans une grange appartenant à M. Frédéric Berger. Quelques moments après, il se communiquait à un hangar voi-sin et en quelques minutes, ces deux bâtiments n'étaient plus qu'un im-mense brasier. On n'a pu rien ou presque rien sauver.

Les pertes s'élèvent à près de \$1,500 sans aucune assurance.

On croit généralement que ce sont des enfants qui, en jouant, au-raient été la cause involontaire de cet incendie.

ST-AIMÉ.—L'assemblée de St-Aimé est certainement la plus belle et la plus nombreuse que nous ayons eu dans le comté de Richelieu depuis le commencement de la lutte. Plus de 5,000 personnes s'y étaient rendus, non seulement du comté, mais même des comtés voi-sins. Deux trains avaient amené de St-Hyacinthe, St-Barnabé, St-Judes, St-Louis, St-Robert, Sorel, plus de 1500 personnes. Un fort contingent était aussi arrivé par le bateau.

La discussion commencée à 1.30 heure, se fit entre MM. Bruneau, l'Hon. M. E. Bernier, et Larochelle d'un côté, et MM. Vanasse, et Co-derre de l'autre.

Les orateurs ont été bien écoutés par le nombreux auditoire, bien que les partisans de chaque côté se soient montrés un peu enthousiastes

M. Bruneau a fait un excellent discours, et à en juger par les ap-plaudissements qu'il a reçus, sa vic-toire pour le 7 novembre ne fait de doute pour personne.

Le discours le plus pratique et le mieux écouté a été sans contredit celui de l'Hon. M. Bernier. Plusieurs conservateurs nous ont dit qu'ils étaient satisfaits de l'exposé fait par le Ministre de l'Intérieur.

M. Vanasse parla environ trois quarts d'heure. M. Coderre, qui vint supporter la candidature de M. Vanasse, débuta par une impolitesse à l'adresse de M. Bernier; mal lui en prit, car la foule était en frais de lui faire un mauvais parti et il aurait certainement été descendu du husting et empêché de parler, si l'Hon. M. Bernier ne fut intervenu en demandant à la foule de le lais-ser parler. Comprenant la fausse position dans laquelle il s'était mis, M. Coderre changea de ton et con-tinua sa harangue sur un ton un peu plus poli.

M. Larochelle parla une dizaine de minutes et fut écouté avec beau-coup d'attention.

M. Bruneau eut quelques minutes de réplique et en profita pour ré-duire à néant les attaques de ses adversaires et faire un chaleureux appel aux électeurs du comté.

Les conservateurs admettent que

M. Bruneau sera élu par au moins 200 de majorité.

LAPRÉSENTATION.—L'assemblée contradictoire tenue à Laprésenta-tion, mercredi, avait réuni plusieurs centaines d'électeurs.

L'Hon. M. Bernier, MM. Blanchet, Marin et V. E. Fontaine ont fait la discussion contre le Dr Cartier, et MM. Taché et Désautels.

M. Cartier s'est contenté de réci-ter son petit boniment; on com-prend en l'écoutant qu'il n'est candi-dat que pour la forme.

M. Bernier a expliqué les ques-tions politiques avec cette clarté dont il a le secret.

MM. Blanchet, Marin et Fontaine ont fait d'excellents discours.

Quant à MM. Taché et Désautels ils ont reçu de l'Hon. M. Bernier une raclée qu'eux et leurs amis n'oublieront jamais.

ST-LIBOIRE.—Mercredi, après la mise en nomination des candidats, la discussion s'est faite entre MM. J. E. Marcile, C. Piché, C. Lebeuf, et MM. Taillon, McDonald, Gen-dron et Beaubien.

Les apparences sont des plus ma-gnifiques pour M. Marcile, dont l'é-lection par une bonne majorité ne fait de doute pour personne.

ST-JUDES.—A St-Judes et à St-Barnabé, hier, le Dr Cartier et ses amis ont fait triste figure et pas le plus petit applaudissement pour les consoler.

Demain, samedi, les candidats parleront à St-Hyacinthe.

Dimanche, ils se rencontreront à St-Damase, et mardi, veille de la votation, à Ste-Madeleine.

ST-HUGUES.—De temps à au-tre et a de trop rares intervalles pour mon goût personnel, il m'est donné de revoir les sympathiques habitants de St-Hugues.

Mais, outre ce plaisir, j'ai voulu me donner celui de vivre, par la pensée, en plus intime connaissance avec ceux qui déjà dorment, au ce-metière, de l'éternel sommeil. A la veille de la fête des morts, il me semble opportun de faire revivre dans le souvenir des vivants, des êtres que nous avons connus, aimés et qui peut-être ont besoin du se-cours de nos prières.

Si la seule curiosité m'avait con-duit à ce champ sacré des morts, j'en serais revenu sans bénéfice, car, dans un cimetière à peine vieux de cinquante ans, les tombeaux n'ont pas encore cette antiquité, cette vétusté qui fait songer aux anciens d'autre fois. Mais quand on visite cette place funèbre en méditant sur la brièveté de la vie, sur ses vanités, sur l'au-delà du tombeau, on revient tout autre, et bien décidé à songer pour de bon au grand voyage de l'éternité qu'il faudra entreprendre peut-être plus tôt que tard!

Comme la plupart des cimetiè-res de la campagne, celui de St-Hu-gues est attaché à l'arrière de l'é-glise et à l'ombre du clocher comme de sa croix protectrice.

Une unique allée y donne accès et la grande propreté qui y règne nous prouve de suite qu'on a le culte des morts, dans la paroisse.

Point de vilaines gratioles, ni de longues herbes St-Jean, ni de ces larges feuilles d'artichaut, mais partout de cette belle herbe douce, lisse, se couchant sur les tombeaux comme pour les entourer de plus de caresses,

Le continuel silence n'y est trou-blé que par le murmure des pins verts qui abritent de leurs longs rameaux les méandres de la capri-cieuse petite rivière contournant ce coin de terre caché aux yeux des indifférents.

Cependant, pour l'habitué, pour celui dont un père chéri, une mère

adorée, des enfants bien-aimés, une épouse fidèle reposent-là en atten-dant la résurrection dernière, pour ces affligés, le cimetière est un lieu de pèlerinage à l'abri de toute pro-fanation.

Un souvenir de reconnaissance nous fait dire en ce lieu retiré un *De profundis*, puis, l'on continue à saluer les derniers arrivés dans ce domaine de tous les rapproche-ments et de toutes les égalités.

Et maintenant, presque à regret il faut sortir du séjour des morts pour continuer la route plus ou moins longue aboutissant à une pareille demeure. Marchons récon-forté avec l'intention bien arrêtée de nous rendre de plus en plus digne de nos fins dernières.

GUSTAVE.

Les Acadiens pour Sir Wilfrid Laurier

Nous détachons le paragraphe suivant de l'adresse présentée par les Acadiens à Sir Wilfrid Laurier, mercredi dernier, à Shédiac :

"Nous vous promettons donc notre appui loyal et sincère dans la lutte présente. Nous vous le promettons avec d'autant plus de gaieté de cœur et de tranquillité de conscience que nous reconnaissons dans l'Hon. H. R. Emmerson un ami dévoué à nos plus chers inté-rêts, un homme d'Etat qui plus d'une fois risqua son avenir politi-que pour la défense d'un principe sacré : "Justice égale pour tous,—principe proclamé jadis par les La-fontaine, les Baldwin et les Blake, et dont vous êtes vous-même l'in-carnation vivante dans notre pays."

De retour

Le Dr J. A. Tellier, M. V. parti pour les régions aurifères de l'A-laska, il y plus de cinq mois, est de retour depuis le 24 octobre, M. Tel-lier se dit très satisfait de son ex-pédition.

Il a acquis 280 acres de terrains miniers dans l'Alaska Américain, à 1970 milles de Dawson City, où on se rend en suivant la Yukon River.

Une Compagnie importante, for-mée à Montréal doit s'occuper de l'exploitation de ces terrains mi-niers.

M. Tellier a visité aussi d'autres terrains à 132 milles à l'est du Détroit de Behring, mais les essais n'ont pas encore été entièrement terminés.

Le voyage a pris un mois pour aller et autant pour revenir.

M. Tellier n'a pas l'intention de retourner, mais demeurera à St-Hyacinthe.

EVÊCHÉ DE ST-HYACINTHE, }
le 30 octobre 1900. }

M. l'abbé Théophile Maréchal, curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan, décédé, le 27 du courant, en la pa-roisse de Notre-Dame-de-Grâce, de Montréal, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

A. M. DAoust,
assist.-secrétaire.

DECES

Au Couvent de la Présentation, maison-mère, le 26 octobre, Marie-Alphonsine Demers, dite Sr de l'In-carnation, à l'âge de 55 ans, après avoir passé 36 ans en religion.

Au Couvent de la Présentation, maison-mère, le 27 octobre, Marie-Angéline Mallette, dite Sœur Ste-Mechtilde, à l'âge de 36 ans, dont 18 passés en religion.

En cette ville, le 30 octobre, M. Olivier Gamache, à l'âge de 78 ans et 6 mois.

Les funérailles ont eu lieu, ce ma-tin, à la Cathédrale.

En cette ville, le 31 octobre, Dlle Herménie Roy, à l'âge de 46 ans.

Les funérailles auront lieu de-main, à 8 1/2 heures.

Pensées d'Automne

L'automne ! L'automne ! Les haies
Et les arbres sont défeuillés :
A peine quelques rouges baies
Tremblent aux buissons dépouillés.

L'automne ! L'automne ! Les routes
Sont désertes sous l'air glacé,
Et les feuilles s'amassent toutes
Dans les profondeurs du fossé.

L'automne ! L'automne ! La vie
Flétrit chaque jour sous nos yeux
Toute la beauté qui convie
Le cœur à la fête des cieux.

Ce pauvre cœur en vain réclame
L'éternité pour ses amours.
— Nous n'avons pas assez d'âme
Pour aimer et souffrir toujours.

PAUL BOURGET.

**Cercle Agricole de
St-Thomas d'Agun**

Mardi le 23 octobre, avait lieu,
sur la ferme de M. Hormidas La-
plante, le concours de labour.

Les juges étaient MM. Joseph
Bonin, Joseph Michon, de Lapré-
sentation, et Magloire Lalime de
St-Hyacinthe.

1ère Classe, au dessus de 17 ans.
Le prix A. Rodier, 2e J. Laplante
3e A. Bienvenu, 4e V. Desmarais,
5e G. Côté, 6e R. Bienvenu, 7e A.
Desmarais, 8e P. Picard, 9e L. Gau-
vin, 10e F. St-Pierre, 11e F. La-
plante.

2e Classe, au dessous de 17 ans.
Le prix T. Côté, 2e O. Guertin,
3e E. Desmarais, 4e J. St-George,
5e A. Lamoureux, 6e F. Lussier.

CONCOURS DE LÉGUMES

Blé d'Inde — Le prix O. Guertin,
2e A. Bienvenu, 3e R. Bienvenu,
4e A. Desmarais, 5e W. Bienvenu.

Bettraves — Le prix G. Côté, 2e
F. Michon, 3e F. St-Pierre, 4e O.
Guertin, 5e A. Tanguay.

Carottes — Le prix R. V. M. le
curé, 2e G. Côté, 3e E. St-Pierre,
4e A. Chabot, 5e V. Michon,

Chou de siam — Le prix L.
Dussault, 2e L. Gauvin, 3e V. Mi-
chon, 4e A. Tanguay, 5e R. V. M. le
curé.

Il y avait environ 200 personnes.
Après la proclamation des prix,
des discours, traitant les questions
agricoles, furent faits par M. le curé
de St-Thomas, MM. J. B. St-Pierre,
J. N. Lemieux et G. Bédard de St-
Hyacinthe.

M. J. N. Lemieux, de St-Hyacin-
the, adressa ensuite la parole. Com-
me M. Lemieux s'y connaît beau-
coup en agriculture, il nous fit un
exposé net et bref de ce qu'était
l'agriculture. Il nous donna aussi
des conseils forts utiles pour nous.

Des votes de remerciements fu-
rent votés à ceux qui par leur pré-
sence, avaient bien voulu relever
l'éclat de notre petite fête. En par-
ticulier des remerciements furent
votés à M. J. N. Lemieux, de Saint
Hyacinthe, pour tout l'intérêt qu'il
témoigne à la classe agricole, et
pour l'encouragement qu'il a bien
voulu nous donner en fournissant
lui-même plusieurs prix.

Le dîner avait été gracieusement
offert aux juges, invités et officiers
du Cercle par M. le curé de St-
Thomas.

N. BIENVENU
Secrétaire.

Valleyfield, 29 — On s'attendait
que Mgr Emard lirait une lettre
pastorale à la cathédrale, hier, mais
il n'y a eu aucune allusion à la
grève, si ce n'est que le curé a in-
vité les fidèles à prier pour obtenir
une solution pacifique aux présentes
difficultés.

Le Rév. Beattie, à l'église angli-
cane a déclaré que, bien que ce fût
un spectacle pénible que de voir la
milice occuper la ville, cela avait
été cependant nécessaire.

Nous lisons dans *L'Enseignement
Primaire* : La province de Québec
a lieu d'être fière des succès que
ses écoles viennent de remporter à
à l'exposition universelle.

Elle a mérité le *Grand prix*,
concurrentement avec la France, les
Etats-Unis, la Russie et autres
pays, dans la *Classe 1 : Education
de l'Enfant. — Enseignement Pri-
maire. — Enseignement des Adul-
tes.*

C'est un succès énorme dont
L'Enseignement Primaire se ré-
jouit à juste titre, car notre revue
était au nombre des documents en-
voyés à Paris par le Surintendant
de l'instruction publique.

Maintenant voici les autres ré-
compenses accordées aux institu-
tions de notre province :

Médaille d'or — Commission
scolaire catholique de Montréal ;
Commission scolaire protestante de
Montréal.

Médaille d'argent — Ecole Nor-
male Laval, Québec ; Les Sœurs de
la Congrégation de Notre-Dame ;
les Frères des Ecoles Chrétiennes.

La Compagnie manufacturière
d'ameublement scolaire : The Cana-
dian office and School Furniture
Co. Lt., de Preston, Ont.

Mentions honorables — Les Clercs
de Saint-Viateur ; Les Frères de
l'Instruction chrétienne ; Les Frères
du Sacré-Cœur ; Les Sœurs de
Sainte-Anne ; Les Sœurs du Bon-
Pasteur (Québec) ; Les Sœurs de
la Charité ; Les Sœurs de la Pré-
sentation de Marie.

EN AFRIQUE

Cape Town, 26. — Le commandant
boer De Villiers est mort à Bloem-
fontein, des suites des blessures qu'il
a reçues dans une bataille récente

Cape Town, 26. — L'hon. Wm P.
Schreiner, ex-premier ministre de
la Colonie du Cap, a résigné son
siège au Parlement à cause de l'op-
position persistante des afrikanders
extrémistes.

Le Cap, 26. — Les Boers ont cap-
turé Jacobsdal, au sud-ouest de
Kimberley, après une résistance
acharnée de la part de la garnison
composée de Highlanders du Cap.
Ces derniers ont perdu 34 hommes
sur 52.

Le Cap, 26. — Une dépêche de
Hoopstad (Etat Libre d'Orange) dit
que la colonne du général Settle,
faisant dernièrement une halte pen-
dant la nuit, a eu son arrière-garde
attaquée par les Boers. Les Boers
ayant rampé sur le sable, n'ont pas
été entendus jusqu'à ce qu'ils aient
eu commencé le feu. Les Anglais
ont eu vingt blessés. Un peu plus
tard, en revenant à Hoopstad, la
colonne a été attaquée par neuf
Boers, qui étaient cachés dans des
broussailles sur le bord de la ri-
vière. On a envoyé un obus dans
ces broussailles ; il a tué huit d'en-
tre eux et a blessé le neuvième qui
s'est rendu.

La colonne du général Hunter a
brûlé le village de Bothaville, à 30
milles de Commando's Drift, parce
que les Boers ont attaqué constam-
ment les Anglais dans le voisinage.

Londres, 26. — Lord Roberts télé-
graphie de Prétoria à la date du 22.

"French est arrivé à Bethel, le
20 octobre, après avoir été presque
constamment attaqué depuis Car-
olina. Erroll est arrivé à Buffelshoek
et Settle à Hoopstad. Le convoi de
Methuen a été attaqué près de Zee-
rust, le 20, et Barton a été attaqué
à Friederickstad. Paget a capturé
16 Boers et des bestiaux.

Tous les chevaux de l'armée an-
glaise sont numérotés sur les pattes
de derrière.



DES SOUMISSIONS cachetées adre-
sées au soussigné et endossées "Sou-
mission pour le Quai de Black Brook"
seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi
le 19 novembre 1900, pour la construc-
tion d'un quai à Black Brook, comté de
Northumberland, Nouveau Brunswick,
suivant un plan et une spécification
pouvant être vus au bureau de E. T. P.
Shewen, Ingénieur résident, St-Jean,
N. B., et au Ministère des Travaux Pu-
blics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites
sur les formules imprimées qui seront
fournies et être signées de la signature
actuelle des soumissionnaires, aucune
autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accom-
pagnée d'un chèque accepté sur une
banque incorporée, pour la somme de
sept cent piastres (\$700.00) et fait à l'or-
dre de l'honorable Ministre des Travaux
Publics. Ce chèque sera confisqué si le
soumissionnaire dont l'offre aura été
acceptée refuse de signer le contrat, ou
s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le
chèque sera remis.
Le Département ne s'engage à ac-
cepter ni la plus basse ni aucune des
soumissions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 20 octobre 1900.

N. B. — Nul compte pour publication
de cet avis ne sera reconnu, si telle pu-
blication n'a été autorisée par le minis-
tère. 3f.

DES SOUMISSIONS cachetées adre-
sées au soussigné et portant la sus-
cription "Soumission pour Salle d'Exer-
cices, London, Ont." seront reçues à
bureau jusqu'à lundi le 5 novembre,
pour la construction d'une Salle d'Exer-
cices à London, Ont.

Les plans et spécifications peuvent
être vus et l'on peut obtenir des blan-
ches de soumissions et toutes les informa-
tions nécessaires à ce Département, et
sur demande à W. Greer, gardien de la
Donane, London, Ont.

Les soumissions devront être faites
sur les formules imprimées qui seront
fournies, et être signées par les soumis-
sionnaires eux-mêmes ; aucune autre
ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accom-
pagnée d'un chèque accepté sur une
banque incorporée fait, payable à l'or-
dre de l'honorable Ministre des Travaux
Publics, égal à dix pour cent (10
p. c.) du montant de la soumission. Ce
chèque sera confisqué si le soumission-
naire dont l'offre aura été acceptée re-
fuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exé-
cute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le
chèque sera remis.
Le département ne s'engage à accepter
ni la plus basse ni aucune des soumis-
sions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 20 octobre 1900.

N. B. — Nul compte pour publication
de cet avis ne sera reconnu si telle pu-
blication n'a pas été expressément auto-
risée par le Ministère. 2f.

DES SOUMISSIONS cachetées adre-
sées au soussigné et portant à l'en-
dos "Soumission pour jetée et dragage,
Sorel," seront reçues à ce bureau jus-
qu'à vendredi le 23 novembre 1900, in-
clusivement, pour la construction d'une
jetée à niveau élevé et pour dragage à
l'embouchure de la Rivière Richelieu, à
Sorel, Qué.

Les plans et devis pourront être vus
à ce ministère et au bureau de l'ingé-
nieur résident, Chambre No 411, Bâtisse
du "Merchant's Bank" rue St-Jacques,
Montréal ; de Ph. Béland, commis des
travaux, bureau de poste, Québec ; Thos
Berlinguet, ingénieur résident, Trois-
Rivières et du maître de poste de Sorel.

Les soumissions devront être faites
sur les formules imprimées qui seront
fournies, et être signées par les soumis-
sionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne
sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accom-
pagnée d'un chèque accepté par une
banque incorporée, pour la somme de
vingt-cinq mille piastres (\$25,000), et
fait à l'ordre de l'honorable Ministre
des Travaux Publics. Ce chèque sera
confisqué si le soumissionnaire dont
l'offre aura été acceptée refuse de signer
le contrat, ou s'il ne l'exécute pas inté-
gralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le
chèque sera remis.
Le Département ne s'engage à accep-
ter ni la plus basse ni aucune des sou-
missions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire-suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 23 octobre 1900.

N. B. — Nul compte pour publication
de cet avis ne sera reconnu si telle pu-
blication n'a pas été expressément au-
torisée par le Ministère. — 2 f.

Peintres demandés
4 ou 5 bons peintres trouveront
de l'emploi immédiatement en s'a-
dressant à
GEORGE CODÈRE & CIE,
243, rue Cascade
St-Hyacinthe.
j. a. c.

Bière et Porter de John Labatt

DE LONDON, ONT.



Recommandé par les connaisseurs et
les médecins dans toutes les parties du
Canada. Voyez les témoignages écrits
de chimistes éminents.

NEUF MÉDAILLES D'OR, D'ARGENT
DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES ob-
tenus aux expositions universelles de
France, d'Australie, des Etats Unis, du
Canada, de la Jamaïque, Indes Occiden-
tales.

Savour originale et fine, pureté garantie.
Ces bières sont faites spécialement
pour convenir au climat de ce conti-
nent et ne sont pas surpassées.

Prix Spéciaux au Gros

On porte à Domicile dans toute
la ville.

J. B. ST-PIERRE, Epicier,

256 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE.

Téléphonez au No. 36.

Cartes d'Affaires.

A. BOURGAULT,
AVOCAT

11 Rue St-Denis, - - ST-HYACINTHE.

BLANCHETTE & BEAUREGARD
AVOCATS,

167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE

BOISSEAU & BAZINET,
NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

BERNIER & MORIN,
NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure,
169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

ASSURANCE SUR LA VIE
"LA CANADIENNE"

Représentant pour St-Hyacinthe
et le District
U. LEVEQUE,
Ass.-Surintendant.
No 3 Rue St-Denis, ST-HYACINTHE.

Assurance Sun Life

Bureau principal : Montréal.

Magloire Laurence,
AGENT-GÉNÉRAL,
87 Rue Mondor, ST-HYACINTHE, Quo.

L. E. MOREL, De la maison
CASAVANT FRÈRES,
ST-HYACINTHE.
ACCORDEUR de PIANOS Prix : \$1.50
ADDRESS : Hotel Ottawa Tel. 46.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may
quickly ascertain our opinion free whether an
invention is probably patentable. Communica-
tions strictly confidential. Handbook on Patents
sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive
special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest cir-
culation of any scientific journal. Terms, \$3 a
year, four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER,
GINGER BEER, CIDRE CHAM-
PAGNE, Etc.,

**Vieux journaux
à vendre à la livre, au
bureau de La Tribune.**

**Le Magasin
du Bon Marché**

EN GROS ET EN DÉTAIL

JOS. BRODEUR

Nos 228, 234, 242 et 244

**RUE CASCADES
ST-HYACINTHE.**

Fleur, Grain, Son, Gru, Moulée, etc.
Epiceries, Provisions, Thés, Sucres,
Melasses, Graisse, etc. etc. etc

Marchandises Sèches

SPECIALITÉ : Marchandises Françai-
ses, Soies, Cachemires.

AU PLUS BAS PRIX.

Agent pour la célèbre FARINE FORTE
A BOULANGER provenant du Ma-
nitoaba (grenier de l'univers.)

Agent pour J. S. McKay, Boisevain,
Man., et la farine à pâtisserie
"Todd Milling Co."
Galt, Ont.

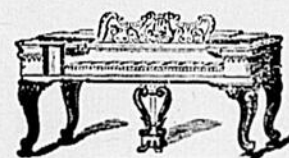
Les commerçants sont spécialement
invités à venir visiter les marchandises
de toutes sortes, cotons et indiennes à
la livre que nous recevons chaque se-
maine des États-Unis.

N. B. — Argenteries données en ca-
deaux aux acheteurs.

Boîte B. F. 160. Telephone 118.

JOS BRODEUR

PIANOS



Droits ou Carrés
Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles.

S'adresser à

**"La Tribune,"
St-Hyacinthe.**



CREMINS DE FER

Les trains laissent St Hyacinthe
tous les jours comme suit :

C. P. R. — Allant à St Hugues,
etc. : 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M.
et 4.05 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal,
5.30, 7.20, 10.04, A.M., 5.25, P.M.
Allant à Acton, etc. : 9.14 A. M.
5.25, 9.58, P. M.

I. C. R. — Allant Montréal, 5.15
9.14 A. M. 6.15, P. M.
Allant à Drummondville : 8.55,
A. M., 1.15, 6.02, P. M.

D. O. R. — Allant à Nicolet, à
6.02, P. M.

U. C. R. — Allant à St Jean, 7.45
A. M., et 4.35, P. M.
Allant à Sorel, à 9.40 h. A. M.,
et à 7.40 P. M.

7 Octobre 1900.

FEUILLETON

L'IDIOTE

(Suite)

—Noirot et moi, monsieur le commissaire, reprit Gabiron, nous appartenons à l'agence de renseignements Serpin et Cie.

—Quelles relations avez-vous avec M. Rousseau ?

—M. Rousseau nous a chargés de découvrir une personne à laquelle il s'intéresse beaucoup.

—C'est une affaire secrète ?

—Oui, monsieur.

Le magistrat resta un moment silencieux et reprit :

—La tentative d'assassinat dont M. Rousseau a été victime ne serait-elle point la conséquence des démarches auxquelles vous vous livrez ?

—Je ne crois pas qu'il y ait aucun rapport entre les deux choses.

—Ainsi, vous ne connaissez pas les malfaiteurs ?

—Je ne les connais pas, répondit Gabiron.

—Comment, voilà maintenant qu'il ne me connaît plus, se dit Lory, qui continuait à ouvrir toutes grandes ses deux oreilles ; décidément c'est de plus en plus drôle ; que le diable m'emporte si j'y comprends quelque chose.

—Moi, monsieur le commissaire, dit Noirot, j'ai reconnu l'un de ces brigands.

—Ah !

—C'est un forçat évadé.

—Qui s'évadera encore, grommela Lory.

—Lui, avec deux autres scélérats de son espèce, continua Noirot, ils ont assassiné un homme au bord de la Marre, entre Charenton et Saint Maur, il y a de cela huit ans ; c'est moi qui les ai filés et pincés tous les trois. Celui-ci n'a été condamné qu'à vingt ans de travaux forcés et s'est presque aussitôt évadé du bagne, comme je viens d'avoir l'honneur de le dire à monsieur le commissaire. Il s'appelle Jacques Séguin.

—C'est parfait ! L'autre, vous ne le connaissez pas ?

—Je ne le connais pas.

—Quel a été, selon vous, le mobile du crime, monsieur Gabiron ?

—Le vol, monsieur le commissaire.

—Qu'est-ce qui le prouve ?

—Il y a sur le bureau de M. Rousseau une poignée de pièces d'or qui se sont échappés de la poche de Jacques Séguin, et que Noirot a ramassées. Hier soir, M. Rousseau a fait prendre cent mille francs à la Banque de France ; la somme entière était sur le bureau quand Jacques Séguin est entré dans le cabinet. Monsieur le commissaire peut faire fouiller le voleur, on trouvera ses poches pleines d'or et de billets de banque.

Le magistrat fit un signe à ses agents.

Ceux-ci passèrent dans le cabinet et vidèrent les poches de Lory. On compta l'or et les billets et on retrouva les cent mille francs.

Le commissaire de police fut convaincu que les malfaiteurs avaient voulu assassiner M. Rousseau pour le voler.

Puis-je voir M. Rousseau et entendre sa déposition ? demanda-t-il.

—Je vais m'informer, répondit Gabiron.

Il se rendit dans la chambre du blessé, et reparut accompagné du médecin qui était revenu voir son malade.

—Eh bien ? fit le magistrat.

—Monsieur le commissaire, répondit le docteur, bien que je n'aie aucune crainte pour sa vie, l'état du blessé a beaucoup empiré depuis

deux heures ; il est extrêmement faible ; une grande et douloureuse oppression a complètement éteint sa voix. Il n'y a pas possibilité de l'interroger.

—La déposition de M. Rousseau ne m'est pas absolument nécessaire, il sera appelé plus tard à l'instruction s'il y a lieu.

Puis s'adressant aux agents :

—Amenez ces deux hommes, dit-il.

Lory et Colibri entrèrent dans le salon, escortés par les gardiens de la paix.

Le commissaire les enveloppa de son regard habitués à voir des gradins de toutes les catégories.

—Deux bien mauvaises figures, pensa-t-il.

S'adressant à Colibri, il reprit, à haute voix :

—Comment vous appelez-vous ?

—Je n'en sais rien.

—Que faites-vous ?

—Vous le voyez bien ; je vous écoute et je vous regarde.

—Tâchez d'être poli, je vous prie.

—Je ne vous dis pas des injures.

—Alors, répondez à mes questions. Quel est votre état ?

—Je n'ai pas d'état.

—Vous êtes un voleur de profession et pire encore.

—Hé, hé, on est ce qu'on peut, quand on ne peut pas être ce qu'on veut.

—Où demeurez-vous ?

—Où je demeure ? Sous le grand dôme bleu, partout et nulle part.

—Vous ne voulez pas répondre, c'est un système ; mais on parviendra, probablement, à vous faire parler, à savoir quels sont vos antécédents, d'où vous venez, ce que vous êtes et qui vous êtes.

—On verra ça, répliqua le misérable, laissant courir sur ses lèvres un sourire qui n'avait rien de respectueux.

—Cela dépendra des questions que vous me ferez.

—Nous savons qui vous êtes, vous. Vous êtes un malfaiteur des plus dangereux, appelé Jacques Séguin.

—C'est celui-là qui dit cela, mais ce n'est pas encore prouvé.

—Si d'autres preuves sont nécessaires, on les trouvera. Il y a huit ans, complice d'un crime d'assassinat, vous avez été condamné par la cour d'assises de la Seine à vingt ans de travaux forcés : à peine au bagne, vous avez trouvé le moyen de vous évader.

—Vous parlez du nommé Jacques Séguin, pas de moi.

—Vous niez être Jacques Séguin ?

—Je le nie.

—Alors, comment vous appelez-vous ?

—Je ne peux pas le dire.

—Eh bien, pour moi, jusqu'à ce que vous ayez prouvé le contraire, vous êtes Jacques Séguin, le forçat évadé. Tantôt, après une heure de l'après-midi, vous avez sonné à la porte de l'appartement de M. Rousseau. Vous saviez évidemment que le valet de chambre était sorti.

Cette femme vous a ouvert, et comme elle est muette, pour pouvoir vous annoncer à son maître, elle vous a présenté une ardoise et un crayon. Qu'avez-vous écrit sur l'ardoise ?

—Vous ne devinez pas ça ? C'est pourtant bien facile.

—Je n'ai pas à deviner, mais à recevoir vos réponses.

—Eh bien, j'ai écrit que je venais de la part de mon maître.

—Quel nom avez-vous donné à ce prétendu maître ?

—Marquis de Lorme.

—Est-ce que ce marquis existe ?

—Certainement.

—Où demeure-t-il ?

—Je l'ignore ; mais je sais que M. Pierre Rousseau le connaît.

—Et la soi-disant lettre que voilà, qui l'a écrite ?

—Celui que vous questionnez.

—Oui, et c'est le moyen dont vous vous êtes servi pour arriver jusqu'à M. Rousseau et occuper son attention afin de l'égorger plus facilement. Vous aviez prémédité l'assassinat.

—Non.

—Ce papier le prouve.

—M. Rousseau pouvait ne pas être chez lui.

—Vous saviez très bien qu'il y était. Mais passons. Ainsi, vous prétendez que vous n'avez pas prémédité l'assassinat ?

—Quand on se sert du couteau, c'est qu'on ne peut pas faire autrement.

—Ça, c'est clair, appuya Colibri.

—Alors, vous êtes venus ici uniquement pour commettre le vol ?

—Pour sûr, nous ne sommes pas venus pour rien. Cent mille francs, ça en valait la peine !

—Vous saviez donc que vous trouveriez chez M. Rousseau une somme importante ?

—Faut le croire !

—Comment avez-vous été renseignés sur ce point ?

—Oh ! le hasard, quand on n'a rien à faire, pour tuer le temps, on s'en va comme ça de temps à autre, flâner autour des guichets de la Banque de France.

—Je comprends.

—Ce n'est pas difficile.

—Vous paraissez avoir l'habitude de porter la livrée. Êtes-vous réellement domestique ?

—Je suis cela ou autre chose, quand c'est nécessaire.

—Ce qui veut dire que, selon les circonstances, vous prenez le déguisement qui convient.

—Voilà !

—Ce vêtement vous appartient ?

—Oui, car je l'ai bel et bien acheté.

—Où demeurez-vous ?

—Avec mon camarade.

—Cela ne m'indique pas votre domicile.

—Vous savez ce que le camarade vous a répondu.

—Oui, comme lui, vous refusez de répondre à cette question ?

—Nous ne pouvons pas répondre autrement.

—Le commissaire se leva.

—Enmenez-les, dit-il aux agents.

Une heure après, dans le cabinet du commissaire de police, Lory et Colibri furent interrogés une seconde fois ; mais ils ne sortirent point de leur prudente réserve, et le magistrat ne put obtenir d'eux que les réponses qu'il lui avaient déjà faites.

Alors il signa son procès verbal et le fit porter immédiatement au parquet du procureur de la République.

Dans la soirée, une voiture cellulaire vint prendre les deux malfaiteurs et les conduisit au dépôt de la préfecture de police.

LVI

Un instant après le départ du commissaire de police, M. Van Ossen était arrivé.

—Hélas ! monsieur, lui dit Gabiron, en présence du médecin, M. Rousseau désirait vivement avoir un entretien avec vous, il espérait que vous arriveriez assez tôt : maintenant il ne peut plus parler, c'est ce qu'il redoutait.

—Puis-je au moins le voir ? demanda le Hollandais.

—Rien ne s'y oppose, répondit le médecin.

Ils entrèrent dans la chambre du blessé.

En reconnaissant son ami, le regard du comte s'éclaira et il lui tendit la main. M. Van Ossen la prit, la serra dans les siennes et, se penchant sur le lit, il embrassa le blessé en disant d'une voix pleine de larmes :

—Mon pauvre ami, mon pauvre ami !

Le comte essaya de parler. Impossible. Aucun son ne put sortir de sa gorge ; la langue lourde était comme paralysée.

Alors il y eut dans sa poitrine des espèces de sanglots, et de grosses larmes s'échappèrent de ses yeux et coulèrent sur ses joues pâles.

Soudain ses yeux étincelèrent, devinrent extraordinairement expressifs et se portèrent alternativement sur M. Van Ossen et Gabiron.

—M'entends-tu ? lui demanda le Hollandais.

Il répondit affirmativement par un mouvement de tête.

—Je crois comprendre, à l'expression de ton regard, que monsieur aura quelque chose à me dire. Est-ce bien cela ?

Le comte répondit une seconde fois par un mouvement de tête affirmatif.

Monsieur, dit alors Gabiron, je n'ai oublié aucune de vos paroles ; je me conformerai aux instructions que vous m'avez données, je tiendrai compte de vos recommandations et je rapporterai fidèlement à M. Van Ossen ce que vous m'avez dit tantôt.

Le blessé parut satisfait.

Un instant après, sur le conseil du médecin, M. Van Ossen et Gabiron sortirent de la chambre.

—Alors, monsieur, dit le Hollandais à l'agent, dès qu'ils furent dans le salon, vous savez ce que mon ami avait à dire ?

—Pas tout, car il ne m'a point révélé un secret qu'il ne voulait confier qu'à vous, un secret qu'il n'avait pas cru devoir vous faire connaître jusqu'à présent.

—Ah ! fit M. Van Ossen étonné, je croyais que mon ami n'avait plus rien de caché pour moi.

—M. le comte m'a dit, en effet. . . commença Gabiron.

—Quoi, vous savez ? . . . l'interrompit le Hollandais.

—Oui, je sais que, pour certaines raisons graves, M. le comte de Lasserre a pris le nom de Pierre Rousseau.

—Si je ne me trompe pas, vous êtes monsieur Gabiron, c'est vous que mon ami a chargé de retrouver sa fille ?

—Oui, monsieur.

—C'est à vous qu'il a confié, autrefois, une mission au sujet du vicomte de Sanzac ?

—Mission semblable à celle pour laquelle M. le comte de Lasserre m'a appelé de nouveau, puisqu'il s'agit, comme autrefois, de découvrir où se trouve actuellement M. de Sanzac ?

—C'est vrai, car il est paraît-il, de complicité dans l'enlèvement d'Aurore.

—Il est le seul coupable, monsieur.

—Mon ami m'a dit que le marquis de Verneine. . . .

—M. le comte de Lasserre a accusé le marquis de Verneine, trompé par les apparences ; mais j'ai acquis la certitude qu'il est innocent.

—Ah !

—C'est le vicomte de Sanzac qui a fait enlever mademoiselle Aurore.

—Dans quel but ?

—Pour se venger de M. le comte de Lasserre.

—Oui, c'est possible.

—C'est si bien possible, monsieur, que c'est encore le vicomte de Sanzac qui a voulu faire assassiner M. de Lasserre par les deux misérables dont il s'était précédemment servi pour enlever mademoiselle Aurore.

—Oh ! fit M. Van Ossen, avec un mouvement d'horreur. Mais alors, continua-t-il, la justice, saisie de cette très grave affaire, va se mettre à la recherche de cet odieux vicomte.

Gabiron secoua la tête.

—La justice ne sait rien et ne doit rien savoir, dit-il.

—Les complices du vicomte n'ont-ils pas été arrêtés ?

—Oui, mais ils n'ont fait et ne feront aucune révélation.

—Soit. Mais vous, monsieur Gabiron, vous, qui savez tout, vous instruirez la justice.

—J'ai gardé le silence devant le commissaire de police, je ne dois pas parler.

—Pourquoi ?

—C'est la volonté de M. le comte.

—Comment, s'écria M. Van Ossen, il peut avoir encore un scrupule, un sentiment de pitié et de ces étranges générosités quand sa fille est entre les mains de ce misérable.

—Je ne sais pas à quel sentiment M. de Lasserre a obéi en m'ordonnant de garder le silence ; mais je suis à peu près certain que le secret qu'il voulait vous confier n'est pas étranger à sa résolution. Il a parlé de honte et de déshonneur.

—Toujours ses fausses idées, murmura M. Van Ossen.

—Pour ne pas aller contre la volonté de M. le comte, continua Gabiron, j'ai dû me taire devant le commissaire de police. Le nom de mademoiselle Aurore et celui du vicomte n'ont pas été prononcés, et les complices de ce dernier ont été arrêtés pour tentative d'assassinat, ayant pour mobile le vol.

—Evidemment, vous avez fait votre devoir. Mais c'est en vain que je me demande pourquoi M. de Lasserre a une fois encore épargné le vicomte de Sanzac. Quel secret avait-il donc à me faire connaître ?

Demain, sans doute, il recouvrera l'usage de la parole, et alors je saurai. . . En attendant, monsieur Gabiron, vous avez quelque chose à me dire ; parlez, je vous écoute.

—M. le comte de Lasserre, sachant que votre amitié et votre dévouement ne pouvaient rien lui refuser, voulait réclamer de vous un service.

—Lequel ?

—Sentant bien qu'il allait se trouver dans l'impossibilité d'agir, M. le comte voulait vous prier de le remplacer.

—En quoi ?

—En tout. Il espère, surtout en ce qui concerne nos recherches, que vous voudrez bien devenir un autre lui-même.

—Je n'ai rien à refuser à mon vieil ami, répondit M. Van Ossen ; ce qu'il faudra faire je le ferai.

—M. le comte m'a donné l'ordre de m'entendre avec vous, de vous faire chaque jour mon rapport comme je le faisais à lui, de recevoir vos instructions et de vous obéir sans rien objecter, sans même me permettre une observation.

—Tout cela est très bien, répliqua M. Van Ossen ; mais le comte m'a appris hier seulement l'enlèvement de sa fille, et je ne vois pas, vraiment, quels ordres, quelles instructions ou plutôt quels conseils je puis vous donner.

—En méditant cela, M. le comte de Lasserre pensait certainement à l'entretien qu'il espérait avoir avec vous.

—Sans nul doute il avait l'intention de me donner à moi-même des instructions. Eh bien, monsieur Gabiron, n'importe, vous me mettez au courant de la situation et je ferai de mon mieux, c'est-à-dire tout ce qui dépendra de moi pour répondre au désir de mon ami.

—Alors j'aurai l'honneur de me présenter demain chez monsieur Van Ossen.

—Je vous attendrai, monsieur Gabiron.

—A quelle heure monsieur Van Ossen pourra-t-il me recevoir ?

—Venez toujours le matin entre dix et onze heures ; mais si vous aviez quelque chose d'important à m'apprendre, présentez-vous n'importe à quelle heure ; je vous recevrai immédiatement.

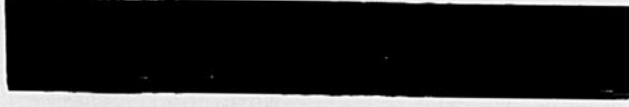
Comment tout électeur honnête et intelligent du comté de Saint-Hyacinthe devra marquer son bulletin de vote le 7 novembre.

Élection pour le District Électoral de
ST-HYACINTHE
1900 - Bulletin de Vote.

Imprimerie de A. Denis, St-Hyacinthe.



L'HONORABLE
MICHEL-ESDRAS BERNIER,
1 de la Paroisse de Saint-Hyacinthe, notaire.



ANTOINE-PAUL CARTIER,
2 de la Paroisse de Ste-Marie-Madeleine, médecin.



Candidats mis en nomination dans la Province de Québec, le 31 octobre 1900

Libéraux	Conservateurs
Argenteuil.....Dr Christie	W. J. Simpson
Bagot.....J. E. Marcile	L. O. Tuillon
Beauce.....Dr J. Godbout	Chs. Bolduc
Beauharnois.....Geo. Loy	J. G. H. Bergeron
Bellechasse.....O. E. Talbot	Emile Gellely
Berthier.....Eloi Archambault	J. Lamarche
Bonaventure.....C. Marcil	J. B. Bélanger
Brome.....S. A. Fishsr	F. K. England
Chambly-Verchères.....V. Geoffrion	D. Parizeau
Champlain.....J. A. Rousseau	F. A. Marcotte
Charlevoix.....Chas. Angers	Simon Cimon
Centenugay.....J. P. Brown	Craig
Chicoutimi-Saguenay.....P. V. Savard	Joseph Girard
Compton.....E. W. Cleveland	R. H. Pope
Deux-Montagnes.....J. A. C. Ethier	Jos. Girouard
Dorchester.....M. Guay	J. B. Morin
	J. F. Rouleau
Drummond-Arthabaska.....L. Laverigne, accl.	
Gaspé.....R. Lemieux	Aug. Beaudry
Hochelaga.....J. A. C. Madore	Dr S. Lachapelle
Huntingdon.....W. S. McLaren	R. N. Walsh
Jacques-Cartier.....J. L. Décarie	F. D. Monk
Joliette.....Bazinot	J. A. Renaud
Kamouraska.....H. G. Carroll	L. Taschereau
Labelle.....H. Bourassa	S. R. Poulin
Laprairie-Napierville.....D. Monet	Max. Coupal
L'Assomption.....Chs. Laurier	H. Ethier
Laval.....Th. Fortin	Emile Léonard
Lévis.....L. J. Demers	J. A. Dumontier
L'Islet.....A. M. Déchène	J. E. Caron
Lotbinière.....E. Fortier	L. Stafford
Maskinongé.....J. H. Legris	Sir A. P. Caron
Maisonneuve.....R. Préfontaine	L. Ouimet
Mégantic.....Georges Turcot	L. J. Fréchette
Missisquoi.....D. B. Meigs	Dr C. D. Comeau
Montcalm.....F. O. Dugas	L. E. Dugas
Montmagny.....P. R. Martineau	Alph. Bernier
Montmorency.....Philéas Corribeau	T. C. Casgrain
Montréal :	
Ste-Anne.....M. Gallery	M. J. F. Quinn
St-Antoine.....Robert Mackay	T. G. Roddick
St-Jacques.....O. Desmarais	T. Pagnuelo
St-Laurent.....R. Bickerdike	H. A. Ekers
Ste-Marie.....Hon. J. I. Tarte	F. Charpentier
Nicolet.....Ch. Milot	Geo. Ball
Pontiac.....Thomas Murray	G. H. Brabazon
Portneuf.....S. Delisle	Dr Larue
Québec :	
Centre.....A. Malouin	Chateauvert
Est.....Sir W. Laurier	E. Chapeau
Ouest.....R. R. Dobell	Patrick Kerwin
Comté.....Ch Fitzpatrick	O. Beaubien
Richelieu.....A. A. Bruneau	J. B. Vanasse
Richmond-Wolfe.....E. W. Tobin	J. H. Crépeau
Rimouski.....Dr J. A. Ross	Les. Taché
Rouville.....L. P. Brodeur	J. A. David
St-Hyacinthe.....Hon. M. E. Bernier	Dr Cartier
St-Jean-Iberville.....Ph. Demers	J. A. Nadeau
Shefford.....C. H. Parmelee	A. C. Savage
Sherbrooke.....G. A. LeBaron	John McIntosh
Soulanges.....Dr A. Bourbonnais	Arc. Bissonnette
Stanstead.....Lovell	A. H. Moore
Témiscouata.....C. A. Gauvreau	Dr P. E. Grandbois
Terrebonne.....R. Préfontaine	L. A. Chauvin
Trois-Rivières-St-Maurice.....Jacques Bureau	P. E. Panneton
	Frs Desaulniers
	J. A. Lapointe
	Medougall
	Mondou
Vaudreuil.....H. S. Warwood	
Wright.....L. N. Champagne	
Yamaska.....Dr. Mignault	

New-York, 29 — Un incendie qui s'est déclaré dans la pharmacie en gros de Tarrant & Cie, au coin des rues Greenwich et Warren, a causé quatre terribles explosions. A 1 heure, on annonçait qu'il y avait bien 150 personnes dans la maison au moment de la première explosion, et que très peu d'entre elles avaient eu le temps de se sauver. On dit qu'il y avait une centaine

de jeunes filles dans la maison. Dans un restaurant du voisinage 200 personnes étaient en train de déjeuner. Une vingtaine d'entre elles ont péri et nombre d'autres ont été blessés. N'oubliez pas de visiter le magasin de Bergeron & Sicotte pour vos achats d'automne. Leurs spécialités sont les nouveautés pour Dames; Etouffes à Manteaux très élégants et bas prix.



CHANGEMENT DE DATE

La date pour la réception des soumissions pour la construction de la Salle d'Exercices Militaires de London, Ont., est par les présentes renvoyée jusqu'à LUNDI le DIX-NEUF de novembre prochain.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire-Suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 25 octobre 1900.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a été autorisée par le Ministère.—2 f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour quai à Leamington" seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi, le 16 novembre, 1900, pour la construction d'un quai à Leamington, comté d'Esser, Ontario, suivant un plan et spécification pouvant être vus aux bureaux de H.A. Gray, Ecr, ingénieur en charge des Travaux du Havre et Rivière pour Ontario, Confédération Life Building, Toronto; sur demande à W. C. Coulson, greffier de la cité, Leamington, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée pour la somme de trois mille piastres (\$3,000.00), et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
JOS. R. ROY,
Secrétaire-Suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 25 octobre 1900.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront point payés.—2 f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour Bureau de Poste, etc, Drummondville, Qué." seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi le 12 novembre inclusivement, 1:00, pour la construction d'un édifice pour bureau de poste, etc., à Drummondville, Qué.

Les plans et devis pourront être vus et les informations nécessaires pourront être obtenues au bureau de poste d'Arthabaskaville, au bureau de l'Accise de Drummondville, ainsi qu'au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
JOS. R. ROY,
Secrétaire suppléant.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 25 octobre 1900.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du Département, n'en seront point payés. 2f.

Cordeau & Lajoie

Rue Plété
ST-HYACINTHE

FABRICANTS DE

Bieres de Gingembre.

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaires de l'Eau

Minérale

EXCELSIOR



ON DEMANDE des couturières pour Chemises et Overalls, aussi jeunes filles comme apprenties. S'adresser lundi, le 5 novembre et les jours suivants, à M. Davis, bureau de la Standard Shirt Co, limitée. Drummondville et Montréal.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rues Mondor et William, cité de St-Hyacinthe.

Avant de s'en aller, M. Van Ossen fit venir le médecin qui était resté près du blessé.

—Monsieur le docteur, lui demanda-t-il, connaissez-vous M. le docteur Albin ?

Parfaitement, monsieur; le docteur Albin, ancien médecin militaire, habile chirurgien, qui a fait de sérieuses études sur les fonctions du foie dans l'organisme, le rôle important qu'il joue dans l'économie, et qui s'occupe spécialement des maladies des femmes, est une de nos gloires médicales.

—Eh bien, monsieur le docteur, M. Albin est un de mes vieux et bons amis comme il est celui de M. Pierre Rousseau, je pourrais dire qu'il est notre ami d'enfance, car nous étions jeunes tous les trois lorsque nous nous sommes connus sur les bancs du lycée de Limoges, où nous avons commencé nos études. Ne vous serait-il point désagréable de voir M. Albin faire une ou plusieurs visites à M. Rousseau comme ami et comte médecin ?

—Mais nullement, monsieur.

—Merci. C'est une satisfaction que je crois devoir donner à notre vieil ami.

—Je serai enchanté de rencontrer ici M. le docteur Albin.

—Alors c'est très bien. Pensez-vous que M. Rousseau pourra parler demain ?

—Je n'ose pas me prononcer, monsieur; ce qui empêche en ce moment l'émission de sons n'existera peut-être plus demain; mais la fièvre aura toute son intensité, et je ne crois pas qu'il sera possible d'échanger seulement quelques paroles avec le malade.

—Combien de temps durera cette fièvre ?

—Quatre ou cinq jours, monsieur.

Son état vous inspire-t-il des inquiétudes ?

—Jusqu'à présent, monsieur, je ne vois rien qui puisse faire concevoir des craintes.

—Je vous quitte sur ces bonnes paroles, en vous recommandant notre cher malade.

M Van Ossen avait sa voiture en bas. Avant de rentrer chez lui, il se fit conduire rue Cadet, où demeurait le docteur Albin.

—Mon cher Van Ossen, dit le docteur au Hollaudais, en lui tendant ses deux mains, vos visites sont si rares, que vous voir ici me cause en même temps une véritable surprise et un grand plaisir. Mais vous avez l'air soucieux; y aurait-il quelqu'un de malade dans votre famille ?

—Non, il ne s'agit pas d'un des miens; mais d'un ami qui est le vôtre, le comte de Lasserre, pour ne pas vous faire chercher.

—Ah! vous savez donc ce qu'il est devenu ?

—La façon dont vous me dites cela, mon cher, déguise un reproche. Vous m'avez interrogé souvent au sujet du comte, et si je vous ai répondu: je ne sais rien, c'est que, réellement, je ne savais rien. Il y a à peine dix-sept mois que le hazard m'a fait retrouver notre ami Paul, et alors seulement j'ai su pourquoi il avait subitement disparu. Il y a là des choses terribles.

—Oh! j'ai bien deviné qu'un épouvantable malheur avait frappé le comte; parlez-moi de lui, Van Ossen, que fait-il? où est-il ?

—A Paris, où il continue à se cacher sous le nom de Pierre Rousseau. Il demeure 53, rue du Rocher et je viens vous prier de lui faire une visite. Hélas! vous le trouverez dans un triste état.

—Il est malade ?

—Oui, par suite d'une blessure, heureusement peu dangereuse, paraît-il, qu'il a reçue aujourd'hui même.

—Comment ?

—Deux misérables se sont intro-

duits chez lui pour le voler et ont tenté de l'assassiner.

—Oh !

—Comme je viens de vous le dire, sa blessure n'est pas dangereuse, le médecin qu'on a appelé près de lui l'a déclaré; mais il a perdu beaucoup de sang et est extrêmement faible. Il m'a envoyé chercher, voulant causer avec moi; je me suis empressé de me rendre près de lui; mais il a complètement perdu la voix; de sorte que, n'ayant pu me parler, j'ignore ce qu'il avait à me dire.

—Ce soir même, dans une heure, je me rendrai près de lui dit M. Albin. Me permettez-vous, Van Ossen, de vous adresser quelques questions ?

—Faites.

—Vous devez savoir pour quelles raisons le comte se cache sous le nom de Pierre Rousseau ?

—Je le sais, mon cher docteur, mais je n'ai pas le droit de vous révéler les secrets de notre cher ami.

—C'est juste, fit M. Albin pensif.

Après un court silence il reprit :

—Pouvez-vous me donner des nouvelles de la comtesse de Lasserre ?

—Hélas ! non.

—Pauvre jeune femme ! murmura le docteur.

—Oui, pauvre jeune femme ! répéta le Hollandais. Plus favorisé que moi, Albin, vous l'avez connue ?

—J'étais à son mariage. Paul m'avait fait l'amitié de me prendre pour un de ses témoins. La comtesse de Lasserre, belle à ravir, était la femme la plus gracieuse, la plus distinguée, la plus charmante et la meilleure que j'ai connue. Quatre jours avant la catastrophe, que j'ai devinée, étant de passage à Paris, j'ai dîné entre le comte et la comtesse dans leur magnifique hôtel de la rue Berri. Ce jour-là j'ai eu le plaisir de voir et d'embrasser leur enfant, une délicieuse petite fille, à qui la marquise de Montperry, sa marraine, avait donné le prénom de Lucie, Van Ossen, savez-vous si cette enfant existe encore ?

—Oui, mon ami, Lucie de Lasserre existe.

—Elle doit être distinguée, gracieuse et bonne comme sa mère !

—Mademoiselle de Lasserre est adorable sous tous les rapports.

—Du moment que vous la connaissez, Van Ossen, c'est qu'elle est avec son père ?

—Non, répondit le Hollandais; mais je ne sais pas si je dois vous dire....

—Vous n'avez pas à redouter une indiscretion de ma part.

—C'est vrai. Eh bien, le comte vit seul, séparé de sa fille, qu'il a confiée à une femme qui passe pour être sa mère. Lucie, qu'on appelle Aurore Delorme, ne sait pas que son père porte le nom de comte de Lasserre.

—Est-ce possible ! s'écria M. Albin.

(A continuer)

Anglais et Musique

Leçons d'anglais et de musique. S'adresser à

Mlle Doody,
86, rue Ste-Anne.

\$15, \$25

Pour être vendus immédiatement, 2 Pianos de seconde main, 6 octaves; \$15, et \$25. S'adresser à LA TRIBUNE.

Servante demandée

On demande une servante. Bon salaire. Pas de lavage. S'adresser à A. PERRAULT, 133, rue Cascades

A louer

M. Joseph Brodeur informe les commerçants qu'il a un beau magasin à louer sur la rue Cascades, entre les rues St-Hyacinthe et St-Joseph. S'adresser sur les lieux à M. Joseph Brodeur.